

FONDÉ EN 1910

LE DEVOIR

Vol. LXXXVIII - N° 44

MONTREAL, LES SAMEDI 1^{ER} ET DIMANCHE 2 MARS 1997

4 CAHIERS - 1,97\$ + TPS + TVQ

LES ARTS

Le théâtre de Dominic Champagne: l'heure de s'enivrer, page B 1



LIVRES

Publier son premier roman, toute une intrigue! page A 5

ÉCONOMIE

Les caisses populaires seront bientôt virtuelles, page C 1



LES ACTUALITÉS

Funiculaire de Québec: un rapport accablant, page A 5

PERSPECTIVES

La dure relance de TQS

Qui peut sauver Télévision Quatre Saisons? C'est la question qu'il convient de se poser après que le CRTC a mis le holà aux ambitions gargantuesques de Vidéotron, convaincu qu'une troisième chaîne généraliste de langue française au Québec, bien outillée et dynamique, est viable. Mais avec son audience qui périclité et une vocation chancelante, TQS est drôlement mal en point. Il lui faudra bien plus que de l'argent: une bonne dose d'imagination.

Le temps presse et le CRTC l'a reconnu. L'acquéreur devra être choisi d'ici au 14 mars prochain par le fiduciaire qui s'occupe des affaires courantes de TQS, et non par Vidéotron qui aurait la partie trop belle. Dès le 2 mai, le CRTC publiera son avis d'audiences publiques et fera ainsi connaître l'identité de l'acheteur. Le 22 août, six mois après avoir rejeté la fusion de Télé-Métropole et de TQS, le Conseil rendra publique sa décision. Espérons pour TQS, qui vit d'expédients, que ce nouvel acquéreur trouvera grâce à ses yeux.

En ce sens, la décision du CRTC est courageuse et elle implique une certaine part de risque. La proposition de Vidéotron avait le mérite de régler le problème de TQS une fois pour toutes. Mais la concentration envisagée en aurait créé d'autres en minant l'actuel équilibre entre le télédiffuseur, d'une part, et les créateurs, les producteurs indépendants et les annonceurs, d'autre part. Le plus grand cablodistributeur au Québec et le propriétaire de la télévision dominante d'ici, Télé-Métropole et son réseau TVA, auraient formé une énorme masse dans le paysage télévisuel québécois avec près de 50 % de l'écoute totale et 72 % des revenus des stations privées.

Déjà, Télé-Métropole a su profiter du flou qui s'est installé chez TQS l'an dernier. Les derniers sondages BBM montrent que TM a renforcé sa position dominante et jouit d'une part d'écoute de 37 % dans le marché de la télévision francophone. TQS a creusé son déficit et sa part d'audience a glissé au plus bas niveau de son histoire, de maigres 10 %.

C'est donc dire que la relance de TQS ne sera pas une sinécure. Tout reste à faire. On doit s'attendre à ce que Télé-Métropole livre une concurrence féroce à une TQS qui tenterait de se relever, d'autant plus que c'est la chaîne dominante qui a le plus à perdre d'un possible redressement de TQS. Qui a dit qu'il ne fallait pas frapper quelqu'un qui est déjà à terre?

Selon nos informations, Vidéotron aurait déjà reçu cinq offres pour TQS sans même les avoir sollicitées. André Chagnon savait de quoi il parlait quand il a affirmé lors des audiences du CRTC — un peu naïvement, a-t-il reconnu par la suite — que plusieurs acheteurs se manifesteraient advenant la mise en vente de TQS. À l'heure actuelle, les noms de trois acheteurs potentiels, de propriété québécoise, circulent: Cogeco, Radiomutuel et les Réseaux Premier Choix, une filiale d'Astral. On peut s'attendre à ce que des télédiffuseurs du reste du Canada y jettent également un coup d'œil.

D'emblée, Cogeco apparaît comme un acquéreur naturel. La compagnie de la famille Audet possède déjà deux stations affiliées à TQS. En achetant la tête du réseau à Montréal, Cogeco serait en mesure de constituer une chaîne panquébécoise, un avantage marqué dont jouit, d'ailleurs, Télé-Métropole et son réseau TVA depuis l'acquisition du réseau Pathonic. Cogeco a l'argent qu'il faut. Quant à l'imagination, aucune manifestation tangible de ce côté-là, son expérience en programmation, en régions seulement avec des moyens limités, n'est pas des plus probante. Cogeco pourrait toutefois s'adjoindre un partenaire qui se chargerait de la création.

Radiomutuel, de son côté, jouit de l'appui financier de Charles Sirois qui possède, par l'entremise d'une de ses entreprises, une partie du radiodiffuseur. En outre, Radiomutuel fera prochainement son entrée en télévision avec une chaîne spécialisée, le Canal Vie. Mais là encore, Radiomutuel n'a jamais brillé par son esprit d'innovation.

Restent les Réseaux Premier Choix, une filiale d'Astral dirigée par Pierre Roy, un ancien de Radio-Québec. En plus d'exploiter Super Écran, les Réseaux Premier Choix ont lancé Canal Famille et le Canal D, deux chaînes spécialisées qui connaissent leur part de succès. Ce sont les seuls qui ont une expérience éprouvée en télévision.

Le CRTC n'aura pas son mot à dire sur le choix de celui qui se présentera devant lui. C'est au fiduciaire, un certain André H. Caron, et à lui seul, de choisir l'acheteur de TQS. C'est à lui à, paradoxalement, de tenir compte des «préoccupations» du CRTC. Et on voit mal le Conseil faire la fine bouche et rejeter dans six mois la demande du nouvel acquéreur sans sonner le glas de TQS.

MÉTÉO

Montréal
Averses de pluie
Max: 4 Min: -11

Québec
Grésil, verglas
et pluie
Max: 3 Min: -13
Détails, page C 12

INDEX

Agenda B 10 Idées A 11
Annonces C 10 Livres D 1
Les Arts B 1 Le monde A 8
Avis publics C 9 Les sports C 12
Bourse C 8 Montréal A 3
Économie C 1 Mots croisés C 11
Éditorial A 10 Politique A 6

Le Canada devra dire oui à la sécession du Québec

Ottawa défend en Cour suprême la primauté du droit canadien dans la question québécoise

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le Québec peut faire sécession, en vertu du droit canadien et du droit international, mais seulement s'il obtient la bénédiction du reste du Canada par l'entremise d'un amendement constitutionnel, soutient le gouvernement fédéral.

Malgré les impasses constitutionnelles ré-

petées des dernières années, Ottawa reste toutefois muet sur la façon d'obtenir pareille modification, jugeant la question prématurée et même dépourvue de pertinence.

«Bien que la Constitution du Canada ne prévoit pas expressément la sécession, le procureur général du Canada soutient que la Constitution du Canada peut [s'adapter à] tout changement à la fédération ou à ses structures institutionnelles, y compris un

changement aussi extraordinaire que la sécession d'une province», écrit Ottawa dans son mémoire déposé hier auprès de la Cour suprême du Canada dans le cadre du renvoi sur la légalité d'une sécession unilatérale du Québec.

Cette admission ne conduit toutefois pas le gouvernement fédéral à préciser com-

VOIR PAGE A 12: CANADA

Négociations du secteur public

Dernière distribution de cartes

Le gouvernement fera une offre finale aux syndicats mardi

MARIO CLOUTIER
LE DEVOIR

Le premier ministre Lucien Bouchard a mis fin au caucus de deux jours du Parti québécois à Magog en annonçant une nouvelle offre gouvernementale qui sera faite aux syndicats du secteur public mardi. Il a toutefois refusé, malgré une demande de la CSN, de s'engager à ne pas adopter une loi spéciale décrétant une baisse de salaire pour les 400 000 employés de l'État advenant un échec des présentes négociations.

Déjà, la veille à Sherbrooke, M. Bouchard avait durci le ton devant plus de 500 partisans participant à un souper-bénéfice en indiquant que, selon son expérience, «les syndicats sont formés pour revendiquer, pas pour négocier».

Le premier ministre a rejeté les deux propositions syndicales, celle de la CSN et une deuxième des autres syndicats, en notant qu'il s'agissait de solutions trop coûteuses pour le gouvernement.

Devant la réponse glaciale du premier ministre Bouchard, les présidentes de la CEQ et de la Fédération des infirmières, Lorraine Pagé et Jennie Skeene, ont donc défendu hier la dernière offre intersyndicale du secteur public.

«Ils l'ont évaluée pas mal vite, un peu précipitamment. On l'a déposée hier [jeudi soir], s'étonna Mme Pagé. Mme Skeene, de la FIQ, semblait aussi trouver les réticences de M. Bouchard un peu soudaines puisque l'offre intersyndicale n'a même pas encore été évaluée au plan financier.

VOIR PAGE A 12: NÉGOCIATIONS

La guerre des étoiles



DAVID SILVERMAN REUTERS

INSTALLÉS sur le toit d'une vieille mosquée, ces soldats israéliens surveillaient étroitement hier l'entrée des Palestiniens dans Jérusalem par la porte de Damas, le vendredi étant jour de prière pour les musulmans. La tension était vive dans la ville sainte à la suite de la décision des autorités israéliennes de construire des milliers de résidences pour la population juive à Jérusalem-Est. Lire nos informations, page A 8.



ARCHIVES LE DEVOIR

Anne Hébert rentre au Québec

Elle vivait à Paris depuis plus de 30 ans

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT
DU DEVOIR À PARIS

La romancière québécoise Anne Hébert s'apprête à rentrer au pays après plus de 30 ans de vie parisienne. À 80 ans, la grande dame de la littérature québécoise qui remporta le prix Femina (1982) pour *Les Fous de Bassan* et celui du Gouverneur général (1992) pour *L'Enfant chargé de songes* devrait revenir s'installer au Québec dès cet été.

Elle quittera donc son appartement de la petite rue Pontoise, dans le quartier latin, à deux pas de la Seine, pour Montréal. La jeune octogénaire issue d'une famille de Québec dit laisser Paris pour des raisons personnelles. Depuis de nombreuses années, elle faisait régulièrement la navette entre les deux villes, revenant chaque année au Québec.

Anne Hébert avait fait un premier séjour à Paris, entre 1954 et 1957, avant de s'y ins-

VOIR PAGE A 12: HÉBERT

POLITIQUE

Gilles Duceppe en interview

Le Devoir entreprend aujourd'hui une série d'interviews avec chacun des candidats à la direction du Bloc québécois. Gilles Duceppe est le premier à répondre à nos questions. Il sera suivi lundi de Rodrigue Biron.

■ Lire en page A 6

François Girard et son gros film de pauvre

Avec *Le Violon rouge*, le jeune cinéaste se lance dans une production tournée en cinq langues et en autant de pays



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
François Girard, un oiseau rare au Québec

Un film tourné en cinq langues et en autant de pays, coproduit avec l'Angleterre et l'Italie. Tel est *Le Violon rouge* de François Girard, auquel il donnait en février son premier tour de manivelle. Universel, le jeune cinéaste.

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

François Girard est un oiseau rare au Québec. À l'heure où tant de jeunes cinéastes se battent pour le maigre financement de films qui récolteront au mieux une audience nationale clairsemée, Girard s'éclate à l'échelle planétaire. Le cinéaste de 32 films brefs sur Glenn Gould ne fait pas, ces années-ci, dans la pure laine. Il s'en excuse presque, avec son petit air juvénile et ses yeux brillants, explique qu'il garde plusieurs projets québécois dans son tiroir, manifestement déchiré entre l'envie de se propulser ailleurs et celle d'explorer ses racines. Internationaliste un peu malgré lui, tout en aimant ça. Soit!

Son *Violon rouge* dont le tournage débutait il y a deux semaines à Montréal ne montrera ni le Montréal de l'Est ni les premiers sillons creusés par nos pionniers. Filmé en Angleterre, en Au-

triche, en Chine, en Italie et à Montréal, et en cinq langues s'il vous plaît, il suivra la destinée d'un violon à travers trois siècles et trois continents, sur cinq époques.

Douze millions de budget pour cette coproduction Canada, Italie, Angleterre. Ça paraît colossal au Québec. La somme se révèle tout compte fait modeste à l'échelle internationale. «Le Violon rouge sera le plus gros film de pauvre du cinéma canadien», tranche le cinéaste de 34 ans en tâchant d'expliquer en quoi consistera cette œuvre en cinq volets avec pour héroïne l'âme d'un violon circulant à travers les siècles.

Ni un film sur la musique, ni une œuvre politique, enfin pas tout à fait. Ça parlera d'amour et d'immortalité, ça voyagera dans le temps. «Après tout, voyager dans le temps, c'est ça le cinéma», affirme-t-il.

VOIR PAGE A 12: GIRARD

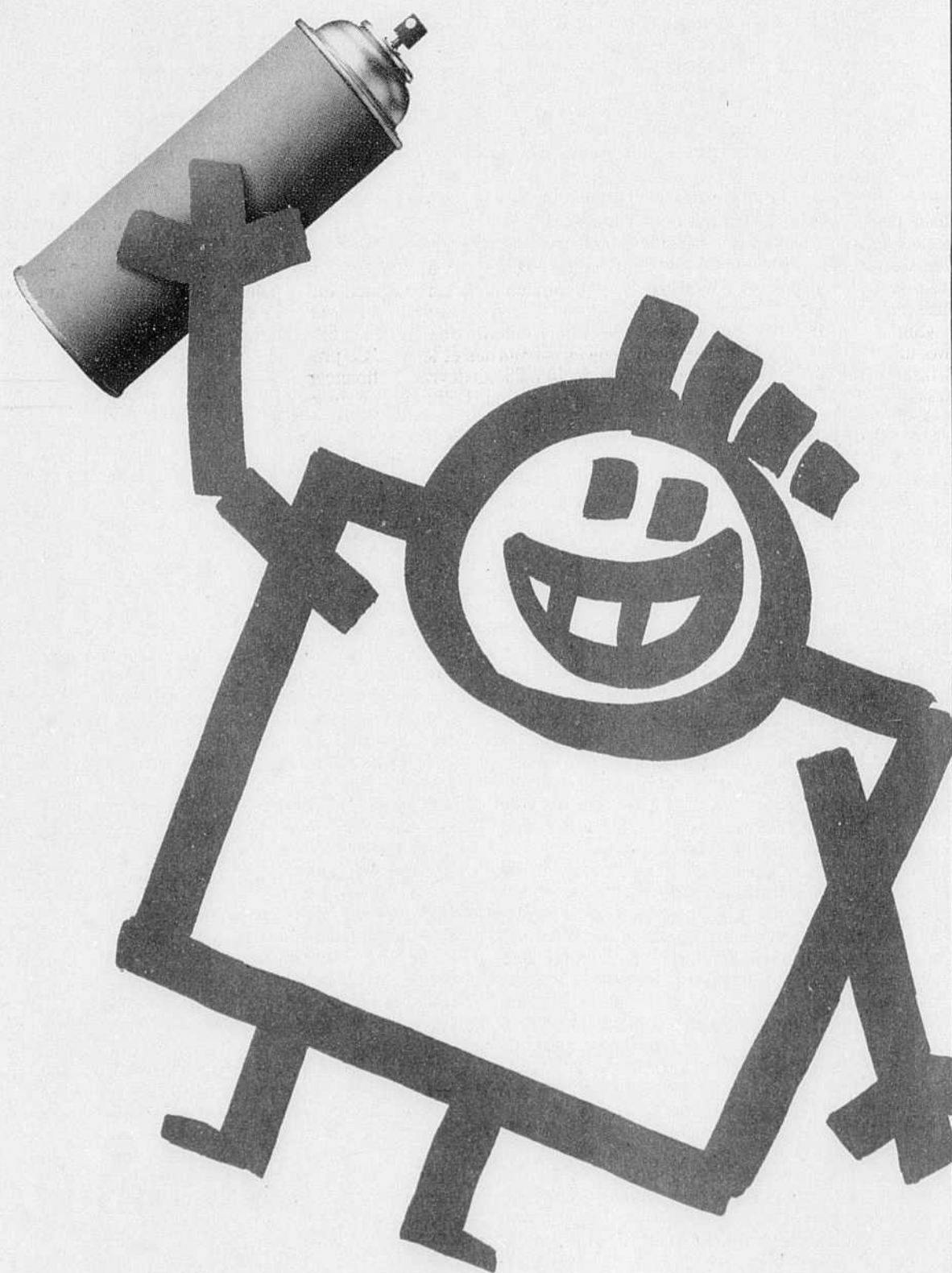
~~15¢~~ la minute

13¢

Tous les week-ends au Québec*

Grâce aux économies de *SuperMax^{MC}*,
un appel interurbain au Québec
ne coûte pas plus de 13 ¢ la minute*.

Et ça, 52 week-ends par année,
pour tous vos appels de 3 minutes
et plus! Pour en profiter,
faites simplement le
1 888 25 SUPER.



*Valide pour les appels acheminés sur le territoire desservi par Bell.
Minimum de 15 \$ d'interurbain par mois. Certaines restrictions s'appliquent.



du génie et des gens™

LE DEVOIR MONTRÉAL

Commission de développement de la métropole

Ménard doute mais persiste

À trois jours du début des débats en commission parlementaire concernant l'éventuelle Commission de développement de la métropole, le ministre d'État à la métropole Serge Ménard fait le point. Pendant ce temps, ni le parti Vision Montréal ni le RCM n'ont de position politique sur ce dossier pourtant fort important pour l'avenir de Montréal.

MARIO CLOUTIER
LE DEVOIR

Magot — Le ministre d'État à la métropole, Serge Ménard, entretient bien quelques doutes sur son projet de loi créant la Commission de développement de la métropole, notamment sur le bon fonctionnement d'un groupe de 40 personnes (26 représentants du milieu municipal et 13 décideurs socio-économiques, en plus du ministre comme président) aux affinités et personnalités différentes, voire opposées. «J'espère qu'on n'aura pas des votes de 27 contre 13», dit-il. Mais il considère surtout qu'il s'agit toujours de la solution la plus rapide, souple et économique pour le mieux-être de la métropole.

«Ce n'est peut-être pas la solution idéale, mais c'est la meilleure présente. Si je constate que les gens sont prêts à aller plus loin, on ira plus loin. Les situations complexes demandent des solutions subtiles. Je pense qu'on a trouvé le moyen avec la commission de concilier des positions très éloignées. L'idée fondamentale est d'amener les gens dans une structure où l'on évite l'affrontement. C'est un autre état d'esprit que je veux développer.»

À la veille de la commission parlementaire qui étudiera le projet de loi créant la CDM, le ministre se dit conscient de la difficulté de «changer les mentalités» dans le monde politique, mais il croit que le caractère évolutif de la commission, c'est-à-dire le fait qu'elle ne pourrait devenir décisionnelle qu'en 1999, assurera la naissance en douceur de l'organisme. Le pouvoir décisionnel de la commission pourrait survenir auparavant dans certains domaines, au besoin, précise le ministre, mais l'étapisme reste de rigueur.

«Sinon, certains seraient arrivés avec une attitude de peur face à ce que la majorité pourrait leur imposer dans des domaines où actuellement ils sont les seuls à décider. Mais si je les amène à participer à la planification, qui est dans l'intérêt commun, l'état d'esprit est tout à fait différent. On se fixe des objectifs, on regarde comment les atteindre et on en arrive à un certain nombre de décisions qui doivent être

prises, certaines par le pouvoir local, d'autres par le pouvoir régional ou le gouvernement du Québec.»

Le ministre Ménard estime que l'autre mission de son ministère dans ce dossier est d'amener les autres ministères québécois — Transport, Affaires municipales, Industrie et Commerce, Environnement — à «penser métropolitain». Les ministres responsables ne siègeront pas à la grande table de la CDM, mais devront planifier ensemble et en fonction de la région métropolitaine. L'instance de 40 participants, quant à elle, ne se réunira que quatre ou cinq fois par an au départ, mais l'exécutif composé de huit membres le fera beaucoup plus souvent, au moins tous les mois.

«Mettez ensemble les huit ou neuf acteurs les plus importants de la métropole et vous allez voir qu'on va développer rapidement des actions. Par ailleurs, un travail important va se faire entre les réunions, par consultation continue entre les représentants, les fonctionnaires du gouvernement et des villes.»

Basée largement sur les recommandations du rapport Pichette, la CDM ne gèrera rien elle-même et déléguera beaucoup vers des organismes existants ou à créer. Elle formulera au gouvernement des recommandations sur les questions suivantes: structures existantes qui agissent déjà sur le territoire couvert; gestion de la qualité de l'air et de l'eau; équipements récréatifs, culturels et touristiques; ainsi que les pouvoirs de financement et la composition de l'Agence métropolitaine de transport.

Dans ce domaine, le ministre place beaucoup d'espoir dans le projet «structurant» de la carte à puce, qui fournira plein de renseignements sur les déplacements des gens, les distances parcourues et le coût. Ce projet de 10 millions devrait se financer uniquement par l'élimination de la fraude dans le transport en commun. Quant à la participation de représentants non élus aux travaux de la CDM, elle viendra apporter un équilibre, une complémentarité indispensables à la bonne marche des choses. Ce sera en quelque sorte la conscien-

ce collective de Montréal.

«Par définition, les élus locaux ont une pensée globale mais locale. Les non-élus ont une vision régionale sectorielle. Il y a des choses que le maire de Saint-Laurent ne peut pas se permettre de dire sans se tirer dans le pied, tout comme un syndicaliste ou un entrepreneur. Sans préconiser l'idée «d'une île, une ville», il dit garder l'œil ouvert sur l'expérience torontoise où l'on s'apprête à voter sur la fusion de la métropole et de ses principales banlieues. «Je vais voir si plus gros c'est effectivement meilleur et moins cher.»

En ce qui concerne le logement, M. Ménard croit que les gens des banlieues reconnaissent l'importance de recréer à Montréal un milieu humain, vivant, absent de violence et de décrépidité. «Je n'ai aucune espèce d'objection à ce que les gens choisissent de vivre en banlieue. L'un des avantages de la grande région montréalaise c'est d'offrir une grande variété d'habitats. Mais, à condition que tous en paient le coût.»

Il sait que ce sont les gouvernements supérieurs qui ont subventionné en quelque sorte l'étalement urbain. L'heure est maintenant venue de revivifier le centre. Les banlieues, de leur côté, devront revoir leurs coûts de main-d'œuvre, un peu comme le fait le gouvernement québécois en ce moment.

Lors du caucus péquiste des deux derniers jours, plusieurs députés ont exprimé au ministre Ménard les préoccupations de leurs élus locaux sur le rôle de la future CDM. Le ton a monté quelques fois, mais M. Ménard estime qu'il s'agit de discussions constructives, se situant au-dessus des lignes de parti. Il insiste que sa démarche avec la CDM se fera toujours dans un esprit de consultation et de représentativité de tous les intérêts. «Aucun groupe ne se sentira écrasé par la majorité. Lors du forum de consultation, j'ai tenu compte de toutes les opinions, mais c'est sûr que je ne pouvais pas toutes les retenir pour la commission. C'est impossible. Le seul point sur lequel il y avait l'unanimité, c'est que je la préside.»

Les mal-logés au salon



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

UNE CENTAINE de mal-logés se sont rendus hier matin à l'inauguration du Salon de l'habitation de Montréal, au Stade olympique, mais ce n'était pas pour choisir un nouveau comptoir de cuisine ou un système de chauffage dernier cri. Ils ont préféré demeurer aux abords du Stade avec leurs panneaux. Le «camp des mal-logés», une initiative du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), demande au premier ministre Lucien Bouchard de respecter sa promesse d'offrir 1500 logements sociaux chaque année.

L'arrivée du géant Loblaw à Longueuil

L'opposition accuse la Ville de favoritisme

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

L'opposition officielle à l'hôtel de ville de Longueuil accuse l'administration municipale d'agir dans l'illégalité pour favoriser le géant de l'alimentation Loblaw, qui souhaite s'installer à Longueuil.

S'appuyant sur un avis juridique du cabinet Piquet, Galardo & Nantais, la chef de l'Alliance de Longueuil, Gisèle Hamelin, soutient que des vices de procédures importants se sont produits dans la démarche suivie par la Ville. Du coup, le projet pourrait être compromis.

Pour permettre l'installation d'un magasin Loblaw dans le secteur des boulevards Roland-Therrien et Adon-

cour, l'administration du maire Claude Gladu a adopté le 20 décembre dernier, lors d'une séance spéciale, une résolution l'autorisant à acheter le terrain concerté puis une autre pour le vendre le même jour à Loblaw.

Mais voilà, ce terrain doit servir à du développement résidentiel ainsi qu'à la création de parcs. C'est du moins ce qui est prévu au Programme particulier d'urbanisme adopté par la Ville de Longueuil. Si l'administration désire y faire autre chose, elle doit amender cette orientation d'urbanisme.

De plus, ce terrain n'est pas mentionné dans le Programme d'acquisition d'immeubles spécifique pour ce secteur. Pour l'acheter et le vendre, la Ville doit donc modifier son Programme. Rien de tout cela n'a été fait. «La

Ville n'a donc pas le pouvoir d'agir et de procéder à la transaction», estime l'opposition. «Depuis le début, nous dénonçons l'improvisation et la précipitation de la Ville dans ce dossier. [...] Les événements nous donnent maintenant raison. L'administration a agi de façon improvisée et en catimini», commente Gisèle Hamelin.

Selon les avocats embauchés par l'Alliance de Longueuil, l'administration Gladu pourrait devoir faire face à une action en nullité et un recours en injonction devant les tribunaux. «On n'en serait pas là si les choses s'étaient passées dans l'ordre. L'administration Gladu devrait faire preuve de moins de précipitation et de plus de compétence», conclut Mme Hamelin.

Guérin, éditeur ltée
NOUVEAUTÉ

PARTIES INTIMES

2^e éditionUn guide pratique sur l'anatomie de l'homme
352 pages, 19,95 \$

Yosh Taguchi, M.D.

Merrily Welsbord

La plupart des hommes en savent plus sur leur voiture que sur le fonctionnement de leur propre corps. Et quand il est question de la santé de leurs parties intimes, même les hommes cultivés et intelligents deviennent gênés et irrationnels, préférant ignorer un problème en espérant qu'il va se régler tout seul et en ne consultant leur médecin qu'en dernier recours.

Cet ouvrage, qui veut mettre fin aux superstitions et aux idées courantes souvent fausses et exagérées, soulève enfin la feuille de vigne du nu masculin. Le Dr Yosh Taguchi, éminent urologue de Montréal, ne craint pas de dire la vérité toute nue, sans complications inutiles, sur la structure, le fonctionnement et les maladies de l'appareil génito-urinaire de l'homme, l'importance de consulter un urologue et de bien comprendre les traitements qu'il peut prescrire. Cette édition revue et augmentée présente les plus récents développements dans le traitement du cancer de la prostate et inclut trois nouveaux chapitres sur l'incontinence, les infections urinaires et les affections du rein.

«Rafraîchissant... sensible et intelligent... L'auteur écrit comme s'il parlait à un ami ou un patient.»

Journal de l'Association médicale canadienne

Un ouvrage franc et direct, agréable à lire et à consulter, qui s'adresse tant aux hommes qu'aux femmes qui les aiment.

Une émission télévisée sera présentée sur le sujet par l'auteur, le Dr Taguchi, au Discovery Channel, le lundi 3 mars 1997 à 22 heures.

GUÉRIN, éditeur ltée

4501, rue Drolet

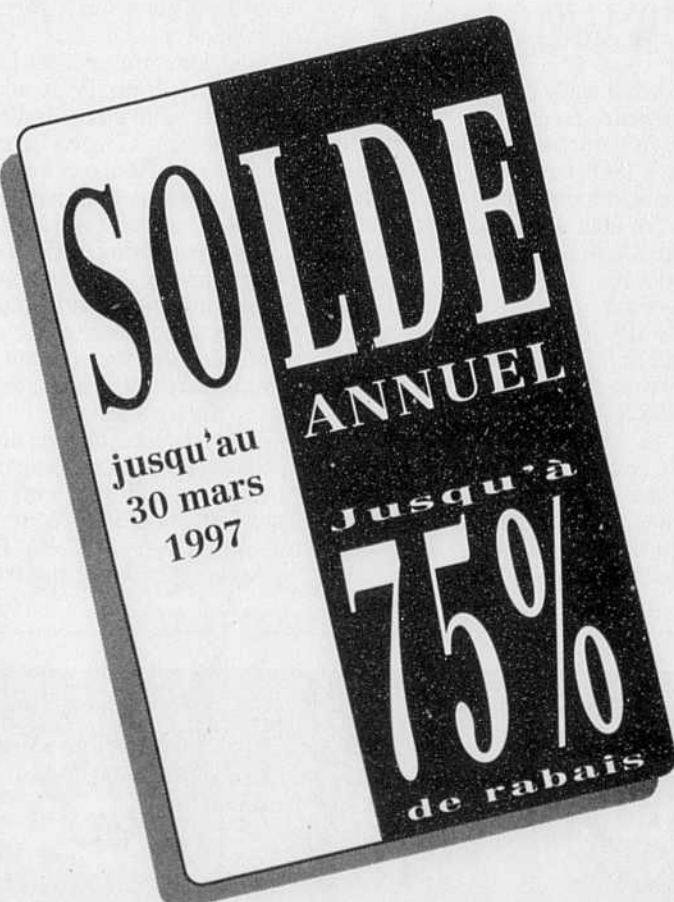
Montréal (Québec) H2T 2G2

Téléphone: (514) 842-3481

Télécopieur: (514) 842-4923

Adresse Internet: <http://www.lidec.qc.ca>

La Boutique et la Librairie du Musée

MUSÉE DES BEAUX-ARTS
DE MONTRÉAL1390, rue Sherbrooke ouest
Téléphone: (514) 285-1600Fait
n°5 sur
la SPLa SP est la maladie neurologique
la plus répandue chez les jeunes
adultes au Canada.Société canadienne de la
Sclérose en Plaques

1-800-268-7582

VOYAGES LOISIRS

Spécialiste en voyages de groupe

EXPO «EDVARD MUNCH» À TORONTO 12-13 avril 1997

Musée royal de l'Ontario, Galerie d'art de l'Ontario,
Collection MacMichael, voyage guidé en français:

à partir de 160 \$ par personne en occupation double

MUSÉES À WASHINGTON 22-27 mai 1997

Collection Hyde, Hersheyworld, pays Amish, Smithsonian,
Mt-Vernon, dégustation de vin avec dîner, voyage guidé en
français: à partir de 749 \$ par personne en occupation double

TENNIS À ROLAND-GARROS 30 mai-8 juin 1997

transport aérien, hébergement (**), assistance à trois matchs
(28, 29, 30 mai), excursions à Versailles et à Épernay,
guidé en français. Contactez-nous pour les prix.Renseignez-vous auprès de nos agents
au 252-3129 et 252-3130
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

10^e COLLOQUE SUR LES LEADERS DU QUÉBEC CONTEMPORAIN

CSN

75 ans

d'action syndicale
et sociale

Université du Québec à Montréal

Salle Marie-Gérin-Lajoie (J-M400)

405, rue Sainte-Catherine Est

Montréal, Métro Berri-UQAM

21-22-23 mars 1997

Site internet: www.unites.uqam.ca/sirp/csn

• MONTRÉAL •

CONTRASTE

Un centre nerveux pour la communauté noire

Entre les rues Goyer et Bedford, sur le chemin de la Côte-des-Neiges, juste en face de la Plaza Côte-des-Neiges, il y a un immeuble en béton de cinq étages. Au rez-de-chaussée, il y a un huissier. Il y a également un commerce de fruits et légumes. Au quatrième, les lieux, du moins une partie, sont occupés par le tout nouveau Centre de ressources de la communauté noire.

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Dans la vie, celle qu'on dit professionnelle, Ricardo Gill est consultant en planification et développement pour Centraide. Il est aussi commissaire au sein de la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal (CEPGM). Quoi d'autre? Il fait beaucoup de bénévolat pour la communauté noire.

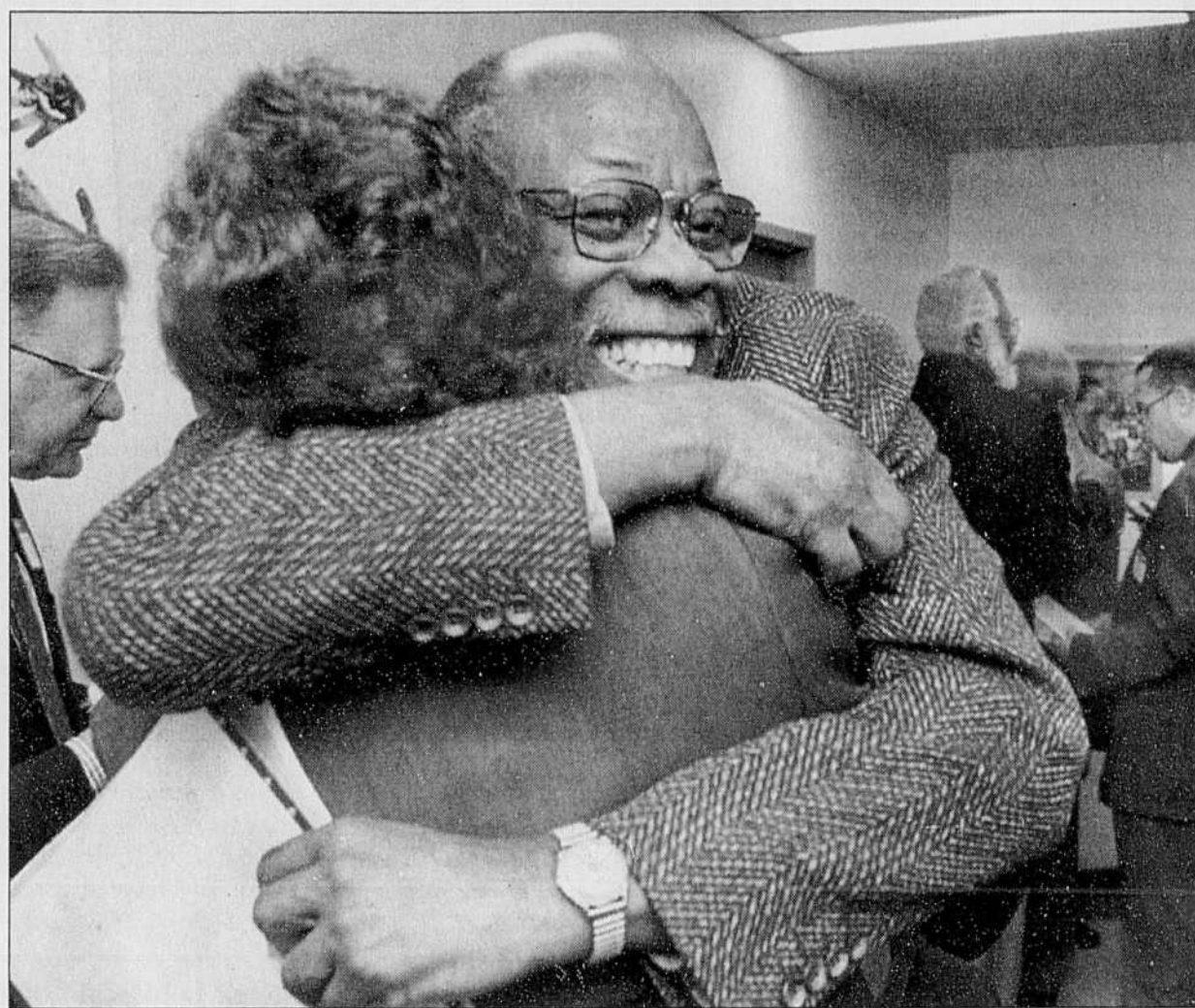
Il y a deux ans de cela, en juin 1994 pour être précis, M. Gill et une poignée de bénévoles ont couché sur papier la conceptualisation, pour reprendre ses mots, du Centre de ressources de la communauté noire, à ne pas confondre avec un centre communautaire. M. Gill est actuellement le président de ce centre.

Cette volonté de créer un lieu où seraient regroupés des services à la communauté est attribuable, en partie, au fait que les journaux de l'époque imprimaient des reportages négatifs sur les jeunes de la communauté noire. «Nous avons alors acquis la conviction que nous étions dans l'obligation de faire la différence.»

Et quels fronts ces bénévoles ont-ils décidé d'attaquer? Le travail, la famille, l'éducation tous azimuts. L'objectif du Centre, du moins l'un d'entre eux, consiste à «faire la promotion des besoins psychosociaux, économiques, de santé et d'éducation de cette clientèle [les jeunes de 0 à 25 ans] en utilisant l'approche coopérative et de partenariat avec les organismes communautaires».

Avant de poursuivre, voici quelques données susceptibles de mieux cerner la toile de fond de l'aventure menée par M. Gill et ses collaborateurs:

- le chômage chez la population noire était de 15 % en 1991, par rapport à 10 % dans la population en général;
- en 1991, année du dernier recense-



Le Centre de ressources de la communauté noire a été inauguré hier après deux ans d'efforts. Il est situé sur le chemin de la Côte-des-Neiges.

ment, le revenu moyen annuel d'une personne noire était de 20 617 \$ alors que le revenu moyen d'un Canadien était de 15 % supérieur, soit 24 000 \$;

■ trois personnes noires sur dix vivent sous le seuil de la pauvreté, soit 31,5 % des Noirs. Dans le reste de la population, ce pourcentage tombe à 15 %;

■ quatre enfants noirs sur dix vivaient sous le seuil de la pauvreté au Canada en 1991. Parmi l'ensemble des Canadiens, un sixième des enfants étaient pauvres;

■ plus d'un tiers des personnes noires âgées de 15 à 24 ans étaient pauvres en 1991, alors que dans l'ensemble de la population, moins d'un cinquième des jeunes adultes de ce groupe d'âge étaient pauvres;

■ la population noire regroupe presque trois fois plus de familles monoparentales que dans l'ensemble de la population (24 % contre 9 %);

■ plus d'un adulte canadien sur cinq fréquente l'université ou détient un

baccalauréat. Cette proportion de 20 % est la même dans la collectivité noire que dans le reste de la population;

■ le pourcentage de Noirs n'ayant pas terminé leurs études secondaires est plus faible que celui de la population en général, 33,7 % contre 38 %;

■ les hommes noirs constituent le groupe où le taux de décrochage scolaire au secondaire est le plus bas (22,4 %). Après eux, se classent les femmes de l'ensemble de la population.

Toutes ces données, tous ces chiffres ont été puisés dans la vaste étude effectuée par le Consortium de McGill pour l'ethnicité et la planification sociale stratégique. Ce consortium est rattaché à l'École de service social de l'université McGill.

Cela dit, afin de combler le déficit ou le fossé qu'il y a entre la communauté noire, plus particulièrement les jeunes, et l'ensemble de la population, les fondateurs du centre ont frappé

aux portes des églises comme la St. Lawrence Anglican Church, la Trinity Memorial Anglican Church, la Union United Church, ainsi qu'à celle de Jeunesse en mouvement, afin de toucher ou rejoindre le groupe visé.

Parallèlement, ces bénévoles ont travaillé avec des associations ou organismes comme A deux mains, le CLSC Métro, le Conseil des éducateurs noirs du Québec, dans le but d'élaborer des programmes d'intervention divers. Bref, «nous avons mobilisé toutes les ressources».

Et maintenant? Ce centre va surtout s'attaquer à ce que les jeunes diplômés qui n'ont pas de boulot en trouvent. Pour atteindre cet objectif, M. Gill s'attend à ce que les employés du Centre mettent les jeunes en contact avec des adultes susceptibles, évidemment, de les aider. En un mot comme en mille, ce centre va faire «de la mise en réseau».

Conclusion? «Il y a beaucoup de travail à faire.»

Fermeture de l'entrepôt de Montréal-Nord

Les employés de Zellers n'entendent pas s'en laisser imposer

Il tiennent aujourd'hui une assemblée et rencontreront la direction mercredi

Les 379 syndiqués de la CSN menacés de perdre leur emploi au centre de distribution de Zellers, à Montréal-Nord, se rebiffent devant un autre épisode de série noire. La compagnie dit qu'elle veut améliorer les méthodes de distribution et offre de collaborer afin de minimiser l'impact des mises à pied.

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

Les 379 employés syndiqués de l'entrepôt de Zellers, à Montréal-Nord, ne se laissent pas désarçonner par le coup dur qui menace de les priver d'emploi le 1^{er} juillet. La société les a avisés ces jours-ci qu'elle entend fermer son entrepôt, l'un des quatre qu'elle possède au Canada — les autres se trouvent à Vancouver, à Scarborough (est de Toronto) et un autre dans l'île de Montréal. Le syndicat n'a pas eu de réponse satisfaisante lorsqu'il a, dans un centre d'emploi, le 27 février, identifié une annonce de recrutement d'un mécanicien pour convoyeur renvoyant... au téléphone des bureaux-entrepôts de Zellers à Pointe-Claire!

Au nom de la CSN, la vice-présidente Claudette Carboneau a tenu, hier en conférence de presse, à souligner que Zellers a déjà contribué à la «liste noire des pertes d'emplois» au Québec en transférant de Montréal à Toronto son siège social. Pour Montréal-Nord, elle évoque un problème que «nous voulons étudier à fond», une question de «localisation d'activité économique», mais se refuse à baisser pavillon puisque Zellers se plaint seulement de la vétusté de ses installations de Montréal-Nord.

Les relations de travail avaient été à ce jour correctes, soulignent les porte-parole syndicaux: «L'an dernier, Zellers avait donné l'assurance que nous faisons toujours partie du plan de développement de l'entreprise» et le syndicat a depuis offert sa collaboration pour les plans de restructuration et de modernisation.

La compagnie Zellers a émis un communiqué hier, offrant de collaborer avec le gouvernement québécois «pour aider les employés et leur syndicat à minimiser l'impact des mises à pied à son centre de distribution de Montréal-Nord».

La société parle d'amélioration générale des méthodes de distribution, de «contraintes physiques», et dit prévoir que «les fonctions restantes après cette élimination seront acheminées à deux centres de

distribution syndiqués», soit ceux de Lachine (le syndicat parle d'un entrepôt à Pointe-Claire) et de Scarborough.

Refusant toute comparaison avec Eaton (qui a une dette de 250 millions) ou avec le cas de Kenworth (usine de camions de Sainte-Thérèse qui se moderniserait au moyen de subventions), la CSN rappelle que Zellers ne perd pas d'argent, que cette filiale de La Baie a tout intérêt à tenir compte de ses racines au Québec où elle continue de faire des affaires et de prospérer puisqu'elle ouvre de nouveaux magasins.

Demain, le syndicat tiendra une assemblée au cégep Marie-Victorin pour faire le point. Il y aura ensuite manifestation devant les lieux de travail. Mercredi prochain, a révélé hier le président du syndicat affilié à la Fédération du commerce (FC-CSN), Réjean Pomerleau, le chef du service des ressources humaines pour La Baie-Zellers, André Joron, fera le voyage de Toronto à Montréal pour y rencontrer la direction syndicale qui s'attend à des explications.

Dés hier, la CSN laissait entendre que les ministères québécois à vocation économique devraient intervenir comme ils le font chaque fois que se présentent des dossiers qui font perdre des emplois dans la métropole ou ailleurs au Québec. On demande à ces ministères de débloquer les moyens qui permettront de maintenir «l'emploi et le développement de cette entreprise au Québec».

Pour sa part, le président du Conseil central du Montréal métropolitain, Arthur Sandborn, estime que la situation est assez catastrophique pour l'instant sur le front de l'emploi et qu'il n'est pas plus normal de démenager des emplois au Mexique qu'à Scarborough», le cas échéant.

La chaîne Zellers possède environ 300 magasins au Canada, dont environ 50 % se situent en Ontario et au Québec. L'entrepôt de Montréal-Nord serait, selon le syndicat, la plaque tournante de la distribution de Zellers pour tout l'est du Canada et le centre national de distribution du vêtement de mode.

Débat sur la partialité de la commissaire Viau

Le syndicat de la SQ de retour en Cour supérieure

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Le débat sur la partialité de la commissaire Louise Viau, de la commission d'enquête sur la Sûreté du Québec (SQ), ouvert par l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPPQ), était de retour, hier, devant la juge Danielle Grenier, de la Cour supérieure.

Après avoir écouté durant pas moins de quatre heures les arguments du syndicat policier, la juge Grenier se demandait toujours en fin d'audition «en quoi les fonctions occupées par M^{re} Louise Viau pouvaient affecter son jugement» comme commissaire. «En quoi les connaissances acquises par M^{re} Viau pendant quatre ans [à titre de présidente du comité d'examen des plaintes de la SQ] peu-

vent-elles affecter son impartialité», a-t-elle ajouté.

Jeudi, les commissaires Lawrence A. Poitras et André Perreault avaient rejeté la requête en récusation visant la commissaire Viau, en faisant valoir que son expérience et ses connaissances constituaient un atout et n'entraînaient aucunement son impartialité.

Hier, l'avocat de l'APPPQ a expliqué que les travaux de la commission revêtaient une très grande importance pour les policiers et que c'est pour cette raison qu'il importait que les commissaires offrent toutes les garanties d'impartialité.

«Les recommandations de la commission vont avoir une incidence sur la carrière des policiers, leurs chances d'avancement et leurs conditions de travail», a soutenu M^{re} Robert Castiglio.

«Je vais devoir démontrer à M^{re}

Viau qu'elle a été manipulée par la SQ. C'est tout un fardeau. Je suis pris pour plaider ça devant elle qui a des idées préconçues», a-t-il dit.

M^{re} Castiglio a expliqué que M^{re} Viau avait pendant quatre ans décidé du sort des plaintes faites à l'égard de policiers, et ce, à partir de rapports préparés par des enquêteurs de la division des enquêtes internes de la SQ.

Selon lui, ces rapports étaient «tronqués et volontairement trompeurs» parce qu'ils omettaient de signaler des facteurs disculpatoires. M^{re} Castiglio a d'ailleurs attiré l'attention de la juge Grenier sur quelques cas où un tribunal avait jugé partiels les rapports d'enquête.

«Il n'est pas normal que l'APPPQ ait à débattre de cette question devant M^{re} Viau, qui va se dire qu'elle était là et que c'est elle qui a cité en discipline

les policiers en question.»

Il reviendra maintenant à la juge Grenier de trancher cette question. Elle pourra difficilement le faire avant une semaine. Elle a donné à l'APPPQ jusqu'à mardi pour déposer les pièces manquantes au dossier et indiqué au représentant du procureur général et à l'avocat des commissaires qu'ils avaient la possibilité d'y répondre.

La commission Poitras avait pour sa part prévu de commencer à entendre, à compter de jeudi, les demandes de participation et d'intervention aux travaux de la commission.

Cette dernière attendra sûrement la décision de la Cour supérieure avant d'aller de l'avant.

Cela ne retarde toutefois pas le débat véritable des audiences publiques, qui est prévu pour le 2 avril.

Michel Prescott réintègre le RCM

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le conseiller municipal du district Jeanne-Mance, Michel Prescott réintègre le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) après plus de quatre années passées dans l'opposition à titre d'indépendant.

Estimant l'heure venue de combattre l'administration du maire Pierre Bourque à l'intérieur d'un parti et croyant surtout que le RCM peut se renouveler, M. Prescott siégera dorénavant au sein de l'opposition officielle à l'hôtel de ville. «Il faut mettre le cap sur les prochaines élections, a affirmé hier en conférence de presse de M. Prescott. C'est ceux qui veulent du changement à l'hôtel de ville qui vont faire que le RCM va redevenir le grand Rassemblement des citoyens de Montréal.»

Michel Prescott a été élu une première fois en 1982 sous la bannière du RCM. Jean Drapeau était alors au pouvoir. Réélu dans la vague RCM de 1986, le conseiller de Jeanne-Mance a été l'adjoint du président du comité exécutif Michel Fainstat jusqu'en 1990.

Deux ans plus, Michel Prescott claqua la porte du RCM, mécontent du leadership de son chef, Jean

Doré. «On s'éloignait des valeurs fondamentales du RCM. Je trouvais qu'il y avait un peu trop d'arrogance du côté de Jean Doré; je trouvais une certaine négligence vis-à-vis des services de base», explique M. Prescott.

Ce dernier estime tout de même que le bilan des huit ans de l'administration du RCM «n'est pas totalement noir». De toute façon, selon lui, le RCM est la seule solution valable, le seul parti ayant des racines, des idées et des membres.

La nouvelle chef de l'opposition officielle, Thérèse Daviau a salué le retour de son collègue Prescott, vantant entre autres ses talents d'orateur.

Quant à la présence récente des sept conseillers démissionnaires de Vision Montréal dans l'opposition, Mme Daviau dit souhaiter davantage de cohésion entre les 21 élus d'opposition, d'autant plus que les démissionnaires ont laissé entendre la formation éventuelle d'un nouveau parti politique. «Il ne faut pas que l'opposition se divise. Je pense que l'on va devoir resserrer les rangs et identifier ensemble les dossiers majeurs. Je vais leur proposer de travailler ensemble et voir comment on peut se partager le travail», a souligné Mme Daviau.

Papeterie

Casse-Noisette

«Le courrier, c'est comme des fleurs en hiver.»

Papier St-Gilles, papier Lalo, cartes, plumes et stylos, etc.

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 845-4980

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 10h 00 à 18h 00
les samedis et dimanches de 10h 00 à 16h 30

• LES ACTUALITÉS •

Rapport d'enquête sur le funiculaire du Vieux-Québec

De multiples négligences
sont à l'origine de la chute*La Régie du bâtiment «n'a pas fait sa job à ma satisfaction», affirme le ministre Rioux*NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Des câbles inappropriés, la négligence de les remplacer et un système de freinage qui n'a pas fonctionné de façon adéquate sont les responsables de la chute, le 12 octobre dernier, du funiculaire du Vieux-Québec, statue le rapport d'enquête de la Régie du bâtiment du Québec.

L'accident avait fait deux morts, dont un touriste britannique, et 14 blessés, dont certains gravement. À la suite d'une enquête de plusieurs mois à laquelle ont collaboré le propriétaire du funiculaire, l'entreprise chargée de l'entretenir et la régie responsable des inspections, le rapport conclut qu'une des causes de l'accident est «l'installation en 1991 de câbles de suspension inappropriés présentant un coefficient de sécurité de beaucoup inférieur à ce qu'on doit avoir comme minimum», soit 3,46 au lieu de 8,60. Autre cause avancée: «la négligence» pour le remplacement des câbles. Ces derniers «auraient dû être changés depuis de nombreux mois», mentionne le document, qui ajoute que «la rupture des câbles était prévisible». Le document montre du doigt le système de freinage qui «n'a pas fonctionné adéquatement». La cabine s'est écrasée contre le bâtiment situé à la base du funiculaire à une vitesse de 38 km/h, ont calculé les experts.

Le document établit que les câbles neufs avaient été installés sur le funiculaire en avril 1991 mais que la dernière inspection complète de l'appareil par la Régie du bâtiment datait du 23 février 1990. Il n'y a pas eu d'inspection après l'installation des nouveaux câbles, soit entre avril 1991 et la date de l'accident. Tout au plus l'entreprise chargée de l'entretien a-t-elle procédé à des essais de freinage.

Réactions

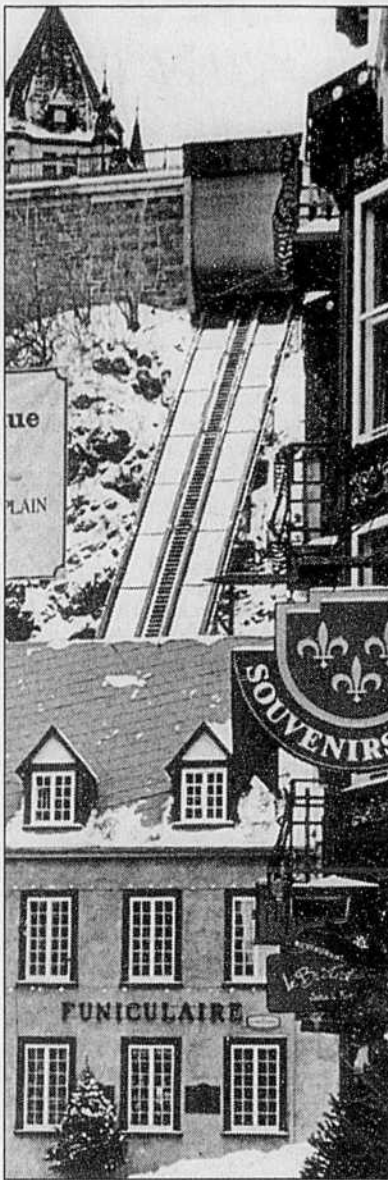
En rendant public le document, le ministre du Travail responsable de la Régie, Matthias Rioux, a rappelé que le rapport visait à découvrir les causes de l'accident, pas à identifier des coupables. «Je ne préside pas un tribunal. Ce n'est pas à moi à dire qui est responsable. C'est à l'appareil judiciaire de le faire», a dit le ministre.

Il a néanmoins reconnu que «la Régie n'a pas fait sa job à ma satisfaction». C'est pourquoi il a exigé que l'organisme procède à des inspections des appareils de ce type à tous les deux ans, voire à tous les ans si nécessaire, au lieu d'une inspection à tous les quatre ou cinq ans, comme c'était le cas.

Le funiculaire du Vieux-Québec relie la place Royale, cœur du Québec historique, à la terrasse Dufferin qui jouxte le château Frontenac. Il est un lien essentiel pour les touristes et les milliers de travailleurs qui circulent entre la partie haute et la partie basse de Québec.

Le funiculaire était composé de deux cabines glissant sur des rails parallèles, de sorte que le poids de l'une contrebalance pour l'autre. Les deux cabines se croisaient au milieu de la course, laquelle était de 60 mètres.

Pour sa part, le porte-parole de l'opposition libérale à l'Assemblée nationale, Jean-Claude Gobe, député de Lafontaine, a signalé qu'avec la mise à la retraite sans remplacement de plusieurs inspecteurs de la Régie du bâtiment dans le cadre de compressions budgétaires, «la sécurité n'est plus assurée». «Qu'est-ce que le ministre Rioux va faire pour qu'une telle situation ne se reproduise jamais?», a demandé le député Gobe.

ARCHIVES LE DEVOIR
La chute du funiculaire avait causé la mort de deux touristes.

EN BREF

Chicane un jour...

(PC) — La présidente de l'Ordre des psychologues du Québec, Dianne Casoni, sollicite l'appui du ministre de la Justice Paul Bégin concernant «l'échéancier irréaliste» du plan de redressement commandé par le président de l'Office des professions du Québec. La bisbille persiste au sein de l'Ordre des psychologues du Québec, alors que Dianne Casoni remet en question la compétence et l'impartialité des quatre membres du comité de redressement mis en place pour régler la crise qui secoue la corporation professionnelle. La présidente compte d'ailleurs demander leur récusation, lors de l'assemblée générale spéciale qui se tient à Montréal aujourd'hui. L'Office des professions du Québec a donné jusqu'au 27 mai à l'Ordre des psychologues pour présenter des politiques qui lui permettront de corriger les irrégularités relevées dans son fonctionnement. Mais Dianne Casoni estime qu'il est impossible de résoudre efficacement la crise en moins de six mois.

La Maison des régions ferme

(PC) — Sans tambours ni trompettes, la Maison des régions du Québec a fermé ses portes. L'organisme, qui était subventionné par Québec et Ottawa, visait à soutenir le développement économique des différentes régions du Québec. Il offrait différents services aux entreprises, aux corporations régionales et aux municipalités, comme des bureaux de rencontre et des banques de données. Il devait notamment constituer une vitrine des régions dans la métropole québécoise. Annoncée en grande pompe en février 1993, en présence de ministres du gouvernement fédéral et du gouvernement québécois, la Maison du Québec a discrètement mis fin à ses activités le 14 février dernier. La porte-parole du ministre du Développement régional Guy Chevette, Mme Shirley Bishop, a déploré la fermeture de la Maison. Elle a cependant rappelé que l'organisation devait parvenir à s'autofinancer, mais qu'elle n'y était jamais parvenue.

Coup de pouce aux sinistrés

Ottawa (PC) — Les gouvernements québécois et canadien ont décidé de donner un coup de pouce supplémentaire aux sinistrés du Saguenay: les travailleurs victimes des inondations de juillet dernier qui ont obtenu une aide en argent de leur employeur pourront déduire cette somme de leur rapport d'impôt de 1996. Un décret a été adopté par le conseil fédéral des ministres, il y a deux semaines, pour entériner cette mesure spéciale. Les entreprises pourront aussi déduire ces sommes de leurs rapports d'impôt. Il est toutefois difficile, tant à Québec qu'à Ottawa, d'évaluer les montants en jeu et le nombre de personnes qui pourront en bénéficier.

Alliance Québec au Manitoba

Ottawa (PC) — Alliance Québec s'associe à la Société franco-manitobaine pour exiger du gouvernement fédéral qu'il s'assure que les ententes sur les transferts au Québec et au Manitoba des programmes de formation de la main-d'œuvre comporteront des garanties formelles pour les communautés de langues officielles minoritaires. Alliance Québec et la Société franco-manitobaine craignent que l'entente sur la formation de la main-d'œuvre signée à la fin de 1996 avec l'Alberta ne devienne un modèle. Celle-ci ne contient aucune mesure spécifique pour les services à la minorité francophone, sauf celles découlant de la Loi sur les langues officielles, qui prévoit que les services bilingues sont offerts là où le nombre le justifie.

Francine D'Amour
gagne le prix
Québec-ParisMICHEL DOLBEC
PRESSE CANADIENNE

Paris — Le 37^e prix Québec-Paris a été décerné hier à Francine D'Amour pour *Presque rien*, son troisième roman publié chez Boréal.

Réuni à la Délégation générale du Québec, le jury de Québec-Paris, présidé par l'influent directeur littéraire des éditions Grasset, Yves Berger, a élu Francine D'Amour au deuxième tour, à quatre voix contre deux. Mme D'Amour a devancé Louise Dupré et La Memoria, sorti chez XYZ.

Cette lutte serrée reflète la qualité des ouvrages soumis cette année au jury, a fait remarquer l'exigeant Yves Berger.

JACQUES GRENIER LE DEVOIR
Le roman de Francine D'Amour, comme son titre l'indique, ne raconte «presque rien».

La sélection était en effet «bien supérieure à celles des autres années», a ajouté André Brincourt, critique et ex-directeur du Figaro littéraire. «Francine D'Amour et Louise Dupré se sont détachées pour les mêmes raisons, a-t-il expliqué. Chez les deux auteurs, on retrouve une véritable recherche

de langage. L'intrigue était plus intéressante chez Louise Dupré, la recherche d'écriture était davantage chez Francine D'Amour.» Cette recherche littéraire n'est pas le propre des deux femmes, selon le critique. «Elle reflète tout à fait ce que le Québec représente aux yeux des Français, a-t-il dit. Vu d'ici, le Québec apparaît comme un laboratoire de la langue française. Il y a chez vous, de façon générale, une écriture de recherche, une écriture d'atelier. Cela produit une langue qui se cherche, qui s'affirme, qui se développe en dehors du français hexagonal. Et c'est très bien comme ça.»

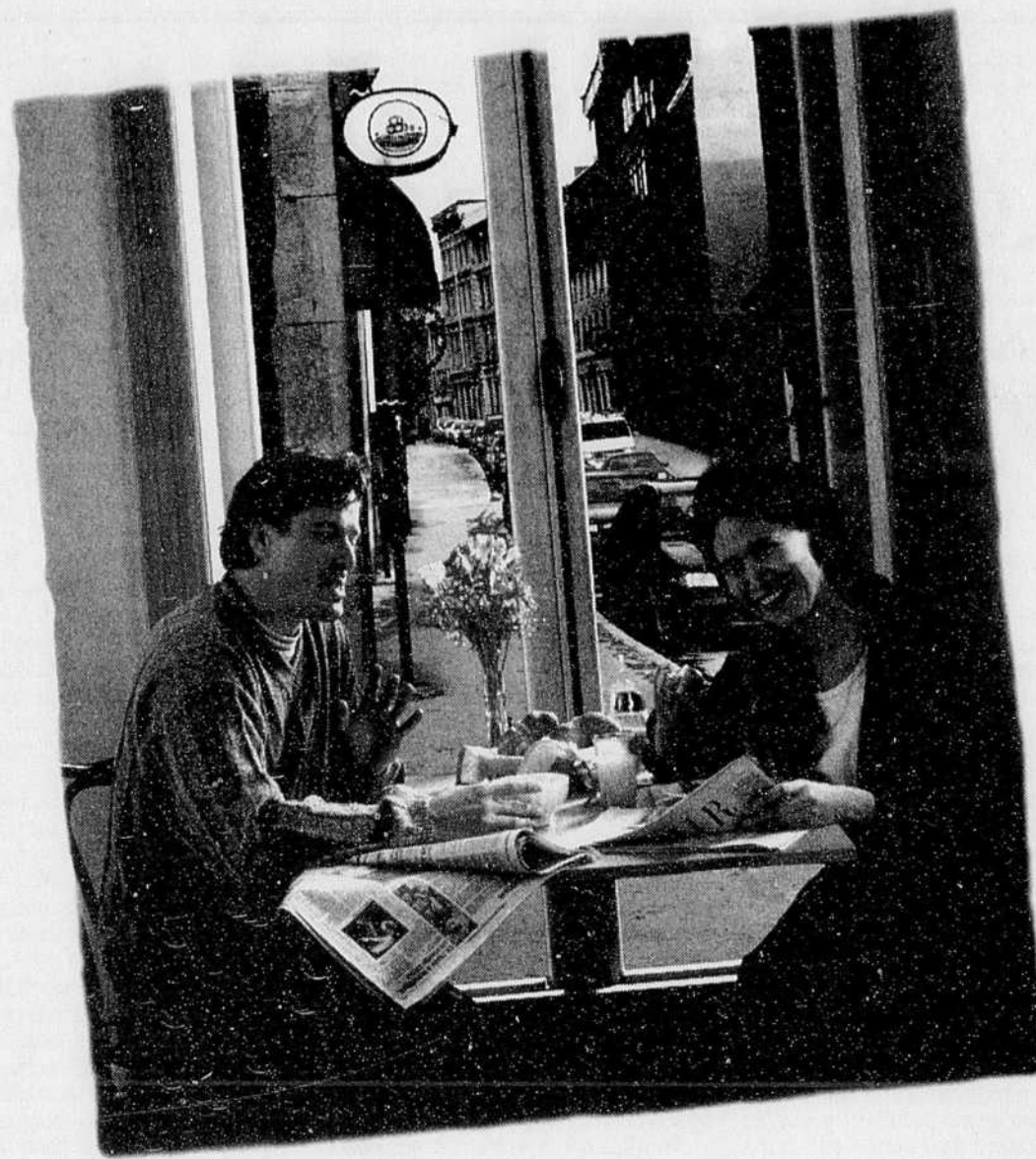
Le roman de Francine D'Amour, comme son titre l'indique, ne raconte «presque rien»: le plateau Mont-Royal, une journée d'orage, des gens un peu fébriles, des petites tensions, des drames qui couvent et qu'observe Dominique Légaré, correctrice dans une maison d'édition. «C'est vraiment très réussi», a noté André Brincourt.

Pour son premier roman, Les dimanches sont mortels, Francine D'Amour avait reçu en 1988 le prix de l'Académie des lettres du Québec en 1988. Elle a ensuite publié Les Jardins de l'enfer et un recueil de nouvelles, Écrire comme un chat. Le Prix Québec-Paris lui sera remis le 15 mars, lors du Salon du livre de Paris. Créée en 1958 sous le nom de prix France-Canada, cette récompense littéraire est devenue en 1982 le prix Québec-Paris. Le premier lauréat avait été Anne Hébert, pour Les Chambres de bois. Depuis, le prix a notamment été décerné à Yves Thériault, Antonine Maillet, Réjean Ducharme et Michel Tremblay. L'an dernier, la Québécoise d'origine chinoise Ying Cheng l'avait reçu pour L'Ingratitude, un roman remarquable qui avait soulevé l'enthousiasme du jury. La critique française avait partagé cet enthousiasme, voyant en Ying Cheng un «auteur magistral» possédant une «écriture empreinte de détresse et de cruauté, merveilleusement pure et élégante».

Comment réduire les gaz à effet de serre?

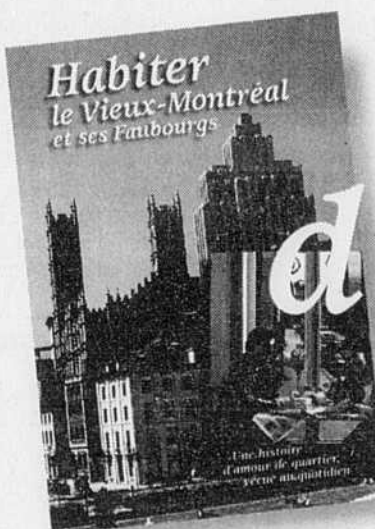
Bonn (AFP) — Les négociations de la Convention de Rio sur les changements climatiques vont reprendre lundi à Bad Godesberg, près de Bonn, pour tenter de sortir de l'impasse sur la façon de réduire les gaz à effet de serre responsables du réchauffement du climat. En décembre à Genève, les délégués de ce groupe dit du «mandat de Berlin», avaient vainement tenté de jeter les bases du protocole qui engagera les pays développés à prendre des mesures

concrètes pour limiter le bioxyde de carbone et les autres gaz provoquant le réchauffement climatique. Ce protocole, qui aura force de loi, doit faire l'objet de deux autres phases de discussions cette année à Bonn, où se trouve désormais le siège de la Convention sur le climat de l'ONU. Il devrait ensuite être adopté en décembre à Kyoto par les quelque 150 pays qui ont ratifié la Convention, lors du Sommet de la Terre de Rio, en juin 1992.

Habiter
le Vieux-Montréal«Nous,
on achète!»

Offrez-vous le cadre de vie unique du Vieux-Montréal et habitez aux abords du fleuve et des espaces verdoyants du Vieux-Port... à deux pas du centre-ville.

Qu'il s'agisse de logements au cachet ancien, de projets résidentiels neufs à aire ouverte ou encore de lofts aménagés selon vos exigences, le Vieux-Montréal vous offre le meilleur de deux mondes: la romance de l'arrondissement historique et l'effervescence d'un quartier urbain voué à un avenir prometteur!

une
histoire
d'amour
au quotidien

Pour recevoir votre brochure «Habiter le Vieux-Montréal et ses Faubourgs», contactez la Société de développement de Montréal au
(514) 872-1555

Renseignez-vous sur les projets résidentiels neufs du Vieux-Montréal!

Qual de la Commune
(angle rue des Sœurs-Grises
et de la Commune)
(514) 848-8910

1 McGill
(angle McGill et de la Commune)
(514) 845-5757

**Les condominiums
Chaussegros-de-Léry**
(angle Notre-Dame Est et Bonsecours)
(514) 395-6078

Faubourg Québec
(angle Berri et de la Commune)
(514) 990-0056

LE DEVOIR

POLITIQUE

Le timbre de la discorde

L'intention de la France de commémorer le «Vive le Québec libre!» du général de Gaulle suscite un tollé au Canada anglais

LE DEVOIR
ET PRESSE CANADIENNE

Paris — La France envisage d'émettre un timbre à l'effigie du général de Gaulle pour souligner le 30^e anniversaire de son «Vive le Québec libre», lancé du balcon de l'hôtel de ville de Montréal en 1967.

L'existence de ce projet est confirmée à différents paliers à Paris. Dans la capitale française, on ne s'étonne qu'à moitié des réactions hostiles que suscite ce petit bout de papier au Canada anglais — la chose étant passée pratiquement inaperçue au Québec.

Ottawa suit l'affaire de près. Mais hier, il a été impossible d'obtenir un quelconque commentaire au bureau du ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion. Un porte-parole a indiqué que le ministre et son entourage en avaient plein les bras en Cour suprême avec le débat juridique sur l'accession du Québec à la souveraineté.

À Paris, l'ambassade du Canada «demande actuellement des informations aux autorités françaises», a indiqué hier une source officielle. On devrait en rester là tant qu'on ne saura pas avec certitude si ce timbre sera ou non émis. Dans ce genre de cas, l'ambassade se contente d'abord de prévenir les Français qu'ils avancent sur un terrain potentiellement glissant», a expliqué un habitué du triangle France-Canada-Québec.

Il est impossible de savoir où en est exactement le projet à l'heure actuelle. Le Quai d'Orsay déclare prudemment que l'émission de ce timbre commémoratif est «envisagée» et s'empresse d'ajouter qu'il ne remet nullement en cause les excellentes relations que la France entretient avec le Canada.

Du côté de La Poste, on laisse entendre que le projet est sur les rails. Son instigateur, Pierre-Louis Mallen, un vieux compagnon du général, assure qu'il est «très avancé» et que la maquette — il aurait lui-même contribué au choix de l'illustration — est prête. Le lancement aura lieu, selon lui, juste avant le 24 juin.

Le fameux timbre, à trois francs pour les envois nationaux, ne montrera pas le général au balcon. À cette échelle, il aurait été minuscule et le balcon en soit ne présente «pas d'intérêt». «De toute façon, cela aurait été de la provocation, ajoute M. Mallen. On est fidèle au général mais nous ne sommes pas des provocateurs.» L'image retenue est connue: de Gaulle, de profil, devant des Québécois agitant des petits drapeaux du Québec et de la France.

Reste à voir, quoi qu'il en soit, si la France ira jusqu'au bout. M. Mallen, vice-président d'un comité baptisé AC-

30 (Association-commémoration-30^e anniversaire) a été convoqué au bureau du ministre des Postes, Frank Borotra, lundi. Il présume que les réactions venues du Canada anglais ne sont «pas étrangères» à cette invitation. Mais il ne s'attend pas à voir le ministre faire marche arrière. «Il m'appuie à fond depuis le début», dit-il.

La presse anglophone déchainée

L'idée qu'un timbre puisse rappeler l'«infâme» discours (Ottawa Citizen) du général de Gaulle, pour reprendre l'expression du Ottawa Citizen, a déchainé une partie de la presse anglophone. La Gazette a parlé d'un «outrage» et le Sun d'Ottawa d'une «absolute mockery». Le projet «ravive la fureur» des Canadiens, selon le Citizen; «inquiète» le Canada, selon le Globe and Mail.

M. Mallen, qui se trouvait aux côtés du président sur le balcon de l'hôtel de ville, n'est «pas étonné par ces remous» mais trouve la controverse disproportionnée. «La France a simplement décidé de souligner une page de son histoire, que nous aimons, à laquelle nous sommes attachés et que nous partageons avec le Québec», dit-il.

M. Mallen a rappelé que c'était la France qui émettait le timbre, et non pas le Québec ou le Canada. «Il doit bien y avoir une cinquantaine de timbres représentant des grands moments de la vie du général. C'en est un de plus. Il n'y a rien là d'extraordinaire», a-t-il tranché.

L'idée, connue depuis l'été dernier, d'ériger une statue à de Gaulle près des plaines d'Abraham, ne devrait pas davantage indisposer les Canadiens anglais, selon M. Mallen. «Si c'est le cas, je leur suggère de demander que soit abattue celle de Jeanne d'Arc qui se trouve près de là. Elle a été beaucoup plus méchante avec les Anglais que le général.»

La visite de Charles de Gaulle au Québec, en 1967, fut un événement dont l'histoire n'a retenu qu'une courte phrase.

C'était le 27 juillet 1967 que le général causait un incident diplomatique sans précédent dans l'histoire des relations France-Canada. À une époque pleine de promesses, alors que le nationalisme québécois prenait tout son essor, le général trônait du haut du balcon de l'hôtel de ville de Montréal — qui, décidément, en a vu d'autres. Il lança son «Vive le Québec libre!» et l'écho de la foule retentit durant des décennies. Le premier ministre Lester B. Pearson jugea l'acte inacceptable. Et Charles de Gaulle ne remit jamais plus les pieds au Canada.

Gilles Duceppe au Devoir

Résister au chantage

«Il faut en finir avec le syndrome de la femme battue»

Le Devoir amorce aujourd'hui une série de six entrevues en compagnie des candidats à la direction du Bloc québécois, qui seront publiées jusqu'à vendredi prochain inclusivement.

JEAN DION
LE DEVOIR

S'il est élu chef du Bloc québécois le 15 mars prochain, Gilles Duceppe fera du droit démocratique des Québécois à décider eux-mêmes de leur avenir l'un de ses chevaux de bataille lors de la campagne électorale qui ne devrait pas tarder à suivre. Devant le durcissement considérable de l'adversaire — plan B, partition — observé depuis le référendum de 1995, il importe plus que jamais de résister au chantage et aux manœuvres d'intimidation, déclare-t-il dans une entrevue.

«Dans la vie, les gens vous respectent quand vous vous respectez. Tant qu'on fait peur à quelqu'un et que ce quelqu'un a peur d'avoir peur, on ne le respecte pas. C'est le syndrome de la femme battue, et il faut en finir avec ça», affirmait M. Duceppe lors d'une récente visite au Devoir. «Notre arme, et il n'y en a pas d'autres, ce sont les valeurs démocratiques. Cela va faire partie de la prochaine campagne.»

Le candidat croit d'ailleurs que le raidissement du Canada anglais est la réaction d'un «animal blessé», et il reste confiant qu'après un OUI, les choses se feraient dans le calme. «C'est heurter de plein fouet toute leur histoire, ce à quoi ils tiennent, que de leur dire que le Québec ne fera plus partie du Canada. Cela peut être aveuglant à un moment donné. Mais je crois qu'ils vont changer d'attitude. Il n'y aura pas de party à Toronto [après une victoire souverainiste], mais le pragmatisme et la démocratie vont s'imposer là-bas comme ici. Cela ne se fera pas du jour au lendemain, certes pas comme Cendrillon sur le coup de minuit. Mais à moyen terme, ils vont se dire que [négocier] est la meilleure façon de faire en sorte que le Canada puisse demeurer», note-t-il.

De même, en raison de ses liens avec le Parti québécois, le Bloc risque, dans une campagne qui surviendrait juste après le dépôt du budget provincial, de se retrouver dans la difficile situation où on l'enjoindrait de justifier les décisions impopulaires prises à Québec. Là-dessus, M. Duceppe prévient qu'il ne sera pas question, au nom du respect des champs de compétences, de défendre le gouvernement Bouchard, mais plutôt d'«expliquer». «Le défi du Bloc sera de démontrer que les nombreux problèmes auxquels est confronté le gouvernement du Québec ne sont pas étrangers à l'appartenance au Canada», dit-il, citant notamment les réductions des transferts fédéraux et le refus d'Ottawa de verser les 1,9 milliard de dollars réclamés par Québec au titre de l'harmonisation des taxes de vente. Il rappelle que Jean Chrétien lui-même l'a indiqué au président Jacques Chirac lors d'une récente visite en France: «Il a dit qu'au Canada, on prend les décisions à Ottawa et ce sont les provinces qui doivent les appliquer. Ça ne peut être plus clair. Et je suis d'accord avec lui.»

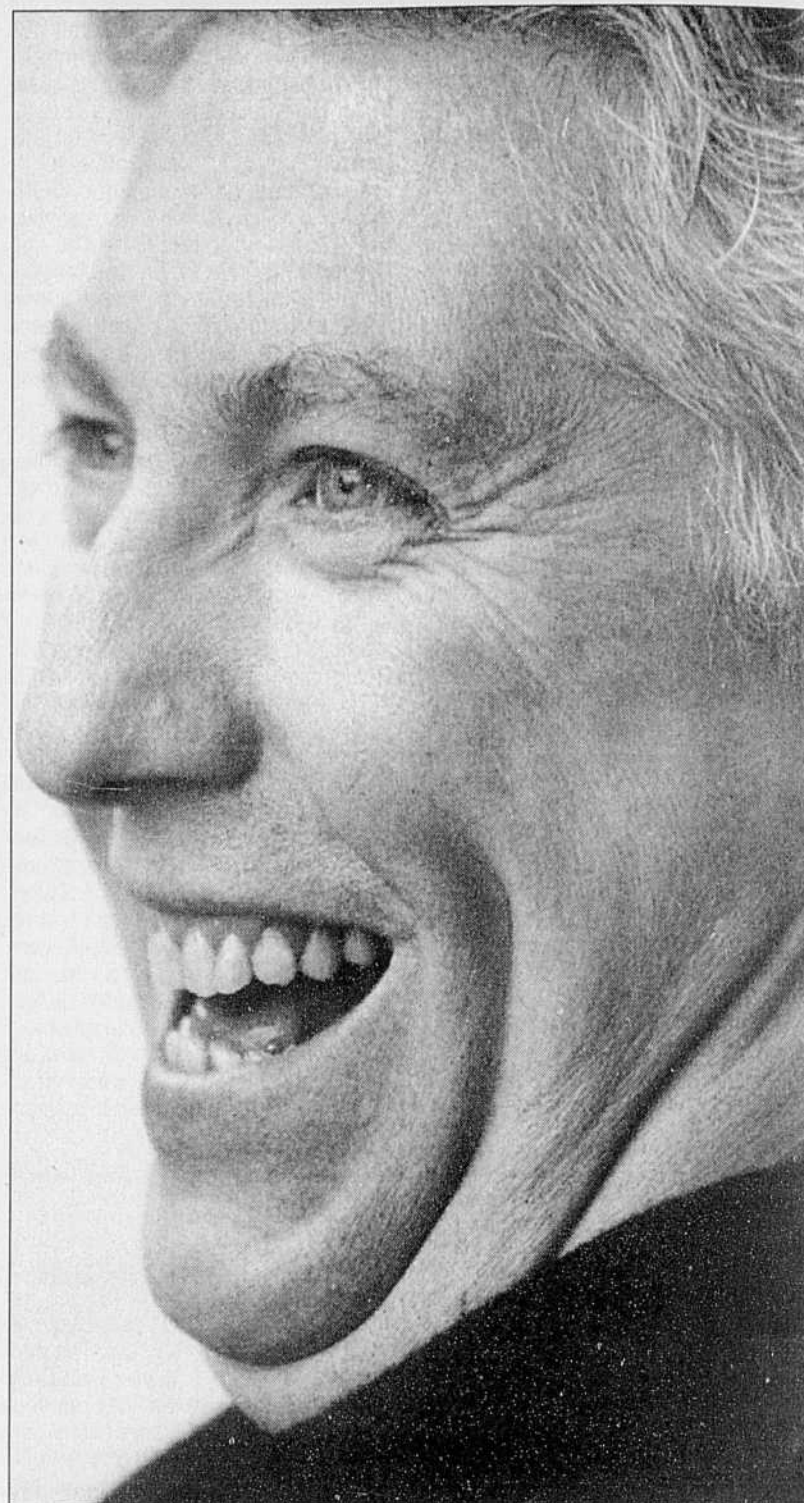
Pour l'heure, et bien que les sondages soient rares, Gilles Duceppe semble voguer vers la victoire dans cette course au leadership, dont il attribue par ailleurs la relative monotonie à sa longueur (trois mois) et au fait que le Bloc n'aspire pas au pouvoir. En fait, seul un mouvement «n'importe qui sauf lui» pourrait entraver sa marche, un mouvement rendu possible par le scrutin à trois choix obligatoires mais, selon le principal intéressé, rendu plus difficile par l'absence d'un congrès traditionnel avec ses ralliements au terme de chaque tour.

Des attaques nombreuses

Parce qu'il est le favori, M. Duceppe a été la cible des attaques les plus nombreuses pendant la course. Yves Duhaime, entre autres, a rappelé qu'il avait annulé son vote au référendum de 1980 alors qu'il était membre du Parti communiste ouvrier et a insinué qu'il avait été mêlé à la démission de Michel Gauthier et qu'une bonne frange du caucus du Bloc était vigoureusement opposée à sa candidature. M. Duceppe ne s'en émeut pas, sauf lorsque les allégations sont fausses. «Je n'accepte pas quand il y a des faussetés de dites, mais je n'ai pas de problème à vivre avec ce que j'ai fait dans la vie. J'ai fait une erreur en 1980, mais je ne l'ai jamais caché.»

Lui-même s'est abstenu d'attaques personnelles, et il souligne que la campagne au Bloc se caractérise par la civilité; pour cette raison, il n'entrevoit pas de problèmes d'unité interne au lendemain du congrès. «On peut diverger d'opinion. Souvenez-vous, la campagne libérale [de 1990] a été beaucoup plus dure. Sheila Copps disait que la pire chose qui pouvait arriver au Canada, c'était l'élection de Jean Chrétien. Ça s'est cimenté par la suite. Il y a des débats, c'est la démocratie, et il faut vivre avec ça. Mais la cause commune est plus importante que nos intérêts personnels», analyse-t-il.

Dans cette course, plusieurs candidats, y compris M. Duceppe qui a été le premier député bloquiste élu comme tel, rappellent constamment leurs états de service au sein du mouvement souverainiste (les allusions à 1980 en font partie), une tendance qui en agace plusieurs. À cet égard, il tient à souligner qu'il faut justement aller chercher les gens qui n'étaient pas toujours avec nous. Je ne prendrai pas de prise de sang pour savoir si les gens étaient souverainistes en telle année ou pas. L'important, c'est qu'ils le soient en 1997. Toutefois, «ça me semble faire partie de l'état normal des choses de rappeler mon expertise au sein du Bloc et à Ottawa».



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Gilles Duceppe semble se diriger vers une victoire dans la présente course à la direction du Bloc québécois. Il semble que seul un mouvement «n'importe qui sauf lui» puisse entraver sa marche.

Un Canada fort aux côtés d'un Québec fort

Quant à la mission ambiguë de ce drôle de parti, Gilles Duceppe affirme sa nécessité: le Bloc, opine-t-il, a été le meilleur défenseur du Québec sur la scène fédérale dans l'histoire du pays. Il tient aussi à parler au reste du Canada, voire, quand la situation le commande, défendre ses intérêts, parce que «je veux qu'il y ait un Canada fort au côté d'un Québec fort dans l'avenir».

Et l'opposition officielle, que le BQ pourrait bien conserver pour un autre mandat? «Je comprends qu'il y ait de la frustration [au Canada anglais]. Mais d'autre part, à chaque fois que je vais dans le reste du Canada, les gens viennent me parler. Je leur rappelle qu'il est sain pour la démocratie que les véritables acteurs soient présents dans le débat sur la principale question politique au Canada. Bien sûr, ils ne sont pas heureux dans toutes les chaumières de nous voir là, mais ça fait partie du jeu.»

Favorable au maintien d'une ligne de parti cohésive, Gilles Duceppe croit enfin qu'un troisième référendum — qui «doit venir rapidement» et ne doit «pas nécessairement» être lié au retour à la santé de l'économie du Québec — où se dégagerait à nouveau une très mince majorité de NON ne devrait pas sonner le glas du Bloc, ni du mouvement souverainiste. Mais il refuse d'envisager un NON plus fort, un scénario qu'il qualifie d'«hypothétique».

«Si on obtenait encore 49 % et quelque, je pense qu'on devrait rester [à Ottawa] parce que la bataille ne serait pas finie et la question n'aurait pas été clarifiée. [...] Il faut défendre la souveraineté tant et aussi longtemps que ce projet-là sera le projet d'une majorité ou d'une presque majorité de Québécois», dit-il.

«C'est un droit fondamental que de continuer à défendre [l'option]. D'autres ont pris bien plus de temps que nous...»

Lundi: Rodrigue Biron, l'éternel optimiste

Fermer l'hôpital Montfort

«Inimaginable», dit Bouchard

PIERRE APRIL
PRESSE CANADIENNE

Magog-Orford — Le premier ministre Lucien Bouchard estime que le gouvernement de Mike Harris commettrait «une erreur irréparable», s'il décidait d'aller de l'avant avec son intention de fermer l'hôpital Montfort d'Ottawa, le seul établissement de santé francophone en Ontario et il a décidé d'aborder cette question avec son homologue lors d'une rencontre en fin de semaine.

«Je suis en totale sympathie, a-t-il dit, avec les francophones et de plus en plus d'anglophones qui souhaitent que cet hôpital reste ouvert, le dernier établissement francophone en Ontario. Pour moi, il est inimaginable qu'il soit fermé.»

M. Bouchard demeure convaincu que la Commission qui est chargée d'étudier cette hypothèse n'ira pas jusqu'à confirmer la fermeture de l'hôpital, «qu'elle n'aura pas le choix et qu'elle va voir qu'au-delà de la simple considération budgétaire et il y a aussi le droit d'une minorité

d'avoir au moins un établissement de santé dans sa langue».

«Je vais en parler, a-t-il dit, avec mon homologue Mike Harris et je souhaiterai qu'il intervienne auprès de cette commission pour qu'elle revienne sur sa décision.

«Ce serait une erreur irréparable, a-t-il poursuivi, c'est inimaginable, je ne crois pas que cela va arriver. Il y a là des gens qui avaient un mandat trop limité dans l'exercice... et qui ont certainement fait défaut de voir la dimension énorme qui dépasse de beaucoup ce sur quoi il se sont basés jusqu'ici.

«Je suis convaincu que cette décision va être rappelée», a précisé M. Bouchard.

Pour le premier ministre québécois, cette intervention directe auprès de son vis-à-vis ontarien ne doit pas être considérée comme une ingérence dans les affaires d'un gouvernement voisin. «Je ne ferai que commenter une situation, a-t-il dit, je constate aussi que le quotidien Le Droit intervient de façon très intense dans le débat et ça intéresse beaucoup la population québécoise.»

La Bourse au bout des doigts

Séminaire de formation/d'information
"INTRODUCTION AU LOGICIEL VISION"

Depuis plusieurs années, DECISION-PLUS, utilise et conçoit des logiciels

d'analyse boursière qui sont chefs de file sur le marché québécois. Venez apprendre avec nous comment travailler comme un professionnel.



<< UN INVESTISSEUR SANS OUTILS, EST COMME UN PEINTRE SANS PINCEAU >>

Cette Soirée Gratuite et sans obligation vous apprendra à concentrer vos efforts:

<< VOUS ÊTES L'ANALYSTE, VISION EST VOTRE DÉPARTEMENT DE RECHERCHE >>

Apprenez, vous aussi, comment VISION gère les:

- Rapports émis par les sociétés canadiennes
- Nouvelles,
- Contrats,
- Rapports financiers,
- Cotes historiques sur 5 ans ...

À qui ce séminaire s'adresse-t-il ? :

- Au particulier, pour qui l'information est souvent impossible à obtenir.
- Au professionnel qui cherche un accès facile à son information.

OU : 740 Notre-Dame ouest Mtl, bureau 1210
QUAND : Mardi le 18 mars, 19h

Pour réservation: 392-1366

visitez notre site: <http://www.decisionplus.com>

ma
marie allaire
PRÊT-À-PORTER

VENTE
50% à 70%
sur toute notre marchandise
automne/hiver

1588, rue Fleury Est, Montréal
(514) 384-4808

POLITIQUE

L'UQC écrit au ministre de l'Environnement

Les Verts en ont assez des attaques de Cliche

LOUIS-GILLES FRANCŒUR
LE DEVOIR

Les environnementalistes québécois hésitent «à tendre à nouveau la joue» au ministre de l'Environnement et de la Faune, David Cliche, compte tenu des claquages qu'ils ont reçus lorsqu'il leur a tendu la main...

C'est ce qu'affirme Harvey Mead, le président de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQC), un des plus importants groupes environnementaux québécois, dans une lettre ouverte adressée au ministre Cliche. Cette mise au point de l'UQC, un des groupes québécois parmi les plus modérés, traduit la profondeur du malaise qui se creuse entre le ministre, le gouvernement et le milieu environnemental.

Le ministre Cliche a récemment averti les écologistes québécois qu'ils «n'iraient nulle part» s'ils devaient s'opposer à ses orientations.

Il en a remis en déclarant que l'absence de quatre des principaux leaders environnementaux à la table centrale du dernier Sommet économique s'expliquait «à cause de leur attitude et [parce que] M. Bouchard, ancien ministre de l'Environnement au Canada, sait l'attitude générale des groupes environnementaux: malheureusement, ce n'est pas d'être partenaires, c'est d'attaquer, c'est de confronter».

Troisième attaque récente: le ministre Cliche invitait par communiqué, le jour même de sa rencontre avec l'Assemblée permanente environnement et faune, les groupes québécois à se montrer constructifs, ce qui, se-

lon M. Mead, «laisse entendre publiquement qu'ils n'étaient pas constructifs».

M. Mead, un ancien sous-ministre adjoint du MEF, s'est senti obligé de répondre «à vos attaques contre un mouvement dont la contribution à la société, et ce, sur une base essentiellement bénévole, a été extrêmement importante depuis des décennies, sans exclure que cette contribution ait compris de façon tout à fait justifiable des interventions critiques à l'occasion face à des gestes jugés dommageables aux intérêts de la société».

M. Mead remet le ministre à l'heure au plan des faits en lui rappelant que les quatre leaders écologistes écartés de la table centrale au récent Sommet, dont lui-même, avaient une feuille de route impressionnante en raison de leurs échanges avec les milieux économiques. Pierre Gosselin présidait l'Ecosommet, parrainé par le MEF et les milieux économiques. François Tanguay, de Greenpeace, a siégé et signé le rapport de la Table de consultation sur l'énergie, qui a suscité un consensus sans précédent entre les acteurs du milieu énergétique. Enfin, Claudette Villeneuve préside le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement, des organismes de concertation que le MEF finance et reconnaît comme ses partenaires.

«J'espère, conclut Harvey Mead, que vos relations avec le milieu environnemental vont s'améliorer. Vous nous avez dit à plusieurs reprises que nous nous tendiez la main. Le malheur est que vous ne semblez pas comprendre que les groupes environnementaux semblent maintenant de plus en plus hésitants à tendre à nouveau la joue...»

Les
écologistes
hésitent
à tendre
à nouveau
la joue

Présidence de la SSJB-M

Lemieux met le cap sur le prochain référendum

André Lamy, Robert Comeau
et Gaston L'Heureux sont candidats
au conseil général

MARIE-ANDRÉE
CHOUINARD
LE DEVOIR

Deux semaines avant l'assemblée générale où l'on élira une tête dirigeante, l'actuel président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJB-M) présente sa nouvelle équipe et met le cap sur le prochain référendum.

Pour obtenir la souveraineté, prévient-il, il faudra travailler à partir des acquis et ne pas sombrer dans le réflexe du «retour en arrière».

«Face à l'offensive du gouvernement fédéral, il faut éviter de croire qu'on doit repartir à zéro, affirmait hier François Lemieux, président de la SSJB-M qui sollicite un second mandat. 50 % de la population adhère déjà au projet de souveraineté, alors en faisant des calculs simples on peut rapidement atteindre les objectifs au cours des prochaines années.»

Avec des objectifs tels que la réalisation de la souveraineté, et la refonte de la Charte de la langue française, l'équipe promet une chaude lutte à l'adversaire Guy Bouthiller lors de l'assemblée des 13 et 14 mars.

François Lemieux s'entoure de têtes célèbres pour plonger vers un second mandat: il présentait hier André Lamy, Robert Comeau et Gaston L'Heureux comme candidats au conseil général de la SSJB-M.

Choisis pour des compétences et des expériences diverses, tous trois portent la couleur de la célébrité en plein visage et sont mus par le même désir de voir le Québec devenir un pays.

Fort d'une solide expérience en organisation politique, André Lamy a tiré les ficelles de campagnes électorales pour le Parti québécois. Il est

président de l'une des 14 sections de la Société depuis l'an dernier. «Le prochain rendez-vous sera important, a-t-il expliqué. Il faudra que toutes nos sections soient prêtes et qu'on fasse un effort pour recruter de nouvelles clientèles pour le PQ.»

L'historien Robert Comeau, professeur à l'Université du Québec à Montréal, porte un intérêt tout particulier au dossier de l'enseignement de l'histoire, l'un des chevaux de bataille de la SSJB-M.

«Je suis militant indépendantiste depuis très longtemps et je pense que ce n'est certainement pas le temps de lâcher. Comme disait Gaston Miron, tant qu'elle n'est pas faite [la souveraineté], c'est à faire. [...] Il ne faut pas laisser traîner ça.»

Troisième larron de l'équipe Lemieux, Gaston L'Heureux estime qu'il sera important «de lutter contre les décrocheurs» et de «solidifier les mous» en vue du prochain référendum.

Puisque «toute [sa] vie a été une relation publique», on compte sans nul doute se servir de cet atout et de sa fièvre indépendantiste afin de grossir les rangs.

«Derrière le personnage que les gens connaissent il y a aussi celui qui milite depuis 30 ans, a-t-il expliqué. C'est justement parce que je suis connu que je peux faire des actions dans des domaines que les gens ne soupçonneraient même pas comme la sauvegarde du patrimoine et l'intégration des communautés culturelles.»

Le premier ministre Paul Martin?

GILLES LESAGE
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Le premier ministre Paul Martin? Tel est le titre de la chronique hebdomadaire d'Anthony Wilson-Smith dans le magazine Maclean's.

En termes plus ou moins directs et feutrés, cette interrogation bienveillante revient dans plusieurs commentaires de la presse écrite du ROC (Rest of Canada...), surtout depuis l'accueil favorable qui a été fait au récent budget de Paul Martin.

«Le ministre des Finances est à coup sûr la vedette du spectacle libéral», titre notamment Jeffrey Simpson dans The Globe and Mail. Les spéculations

font rage à Ottawa, surtout depuis le budget fort habile de M. Martin. Wilson-Smith évoque le scénario suivant (repris par d'autres columnists): Chrétien, après avoir fait réélire son gouvernement majoritaire, en quitte la direction à mi-mandat, soit autour de l'an 2000, alors qu'il aurait 66 ans, et M. Martin, 62 ans. Que ferait-il comme premier ministre? Sans être un grand penseur, estime le columnist d'Ottawa, il chercherait sans cesse des moyens pour faire en sorte que le gouvernement touche la vie de tous les citoyens.

Wilson-Smith conclut que les deux hommes sont fort différents mais complémentaires. «Depuis leur lutte au leadership parfois rude de 1990, ce qui les unit importe davantage que ce qui les divise. Mais après la prochaine élection, et le tic-tac du temps se faisant lourdement entendre pour l'un et l'autre, commencera la vraie spéculation quant à savoir si Ottawa est assez grande pour les deux hommes.»

Aussi dans le Maclean's, le vénérable Allan Fotheringham casse du sucre sur M. Chrétien, ce faux populiste qui a depuis longtemps surpassé le principe de Peter. «C'est un conservateur qui dirige un gouvernement prétendument libéral. Et l'héritier, convoitant le job, est Paul Martin — coïncé dans un comté du Québec alors que 75 % de la population ne veut pas d'un autre premier ministre provenant de cette province [ce qui fut le cas pour 28 des 29 dernières années]. Oh dear.»

Ce «handicap» du ministre des Finances est aussi évoqué par d'autres commentateurs, plus ou moins subtilement.

Columnist pour The Toronto Star à Ottawa, Rosemary Speirs estime que la «Big Red Machine» se met en marche en vue d'une élection générale

le 9 juin. Elle opine aussi que M. Chrétien reste «la meilleure arme» des libéraux, tandis que M. Martin reste en coulisse. Tenant pour acquis que les libéraux seront réélus, M. Chrétien devra décider s'il est prudent pour lui de quitter avant le prochain référendum québécois. Le cas échéant, ce serait la meilleure chance de Martin de devenir chef pour faire la lutte référendaire.

«Mais si Chrétien gagne assez de sièges au Québec pour compléter son deuxième mandat, les chances de Martin se seront évanouies. Sans la menace imminente d'un référendum au Québec, les libéraux ne se donneraient pas deux fois de suite un chef provenant du Québec», conclut Mme Speirs.

Un autre columnist du Toronto Star semble déplorer que les bonzes de Bay Street n'osent pas brasser la cage et flanquer la trouille à qui de droit. Se moquant des messages doucereux de Lucien Bouchard et parlant de Montréal comme de la capitale canadienne de l'aide sociale («Canada's welfare capital»), Jonathan Ferguson fait état d'un petit sondage personnel auprès de dix dirigeants d'affaires. Six d'entre eux pensent que seul Martin pourrait faire face à Bouchard. Deux seulement estiment que Chrétien a encore assez de «jus» pour gagner une autre bataille.

«C'est précisément ce qui est chuchoté avec de plus en plus d'urgence dans les milieux d'affaires. Je me demande si ceux qui chuchotent ainsi passeront à l'action», conclut Ferguson.

Jeffrey Simpson ne tarit pas d'éloges sur la performance budgétaire de M. Martin et sur ses talents oratoires, dans les deux langues. Sa crédibilité augmente d'un budget à l'autre, y compris au Québec, écrit-il dans The Globe and Mail, et il est de toute évidence «l'héritier présomptif» des libéraux.

«Un ministre des Finances est censé être ennuyant, franc et compétent, mais endormant. M. Martin est franc mais rarement ennuyant. Si les libéraux sont réélus à la prochaine élection, largement prévue pour le début de juin, ses politiques (largement appuyées par le premier ministre), auront subi avec succès l'ultime test politique.»

Douglas Fisher, ancien député néo-démocrate, qui «couvre» Ottawa depuis 30 ans, évalue la carrière de M. Chrétien, ce vieux lion qui protège férocement son territoire, et les chances de M. Martin de prendre un jour sa relève. M. Chrétien sera probablement



Charest entre le Bloc et les libéraux

HUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Jouant la carte nationaliste au Québec, la première cible de Jean Charest sera le premier ministre Jean Chrétien pendant la prochaine campagne électorale. Cela pourrait toutefois se retourner contre les conservateurs car cette stratégie renforcera la position du Bloc québécois.

Coincés entre les libéraux fédéraux et les bloquistes, les conservateurs auront beaucoup de mal à se faufiler entre les deux.

Pour courtiser le vote nationaliste des libéraux provinciaux, le bilan de Jean Chrétien demeure par contre la meilleure cible des conservateurs. Et le chef conservateur Jean Charest profite de toutes les tribunes publiques pour rappeler les déboires de M. Chrétien comme il l'avait fait récemment à Laval.

À l'occasion du Conseil national du Parti progressiste-conservateur qui se déroule à Ottawa au cours du week-end, M. Charest a accusé M. Chrétien «d'improviser dans le dossier constitutionnel». En refusant d'envisager le problème de la sécession en face, le chef libéral «donne la main haute à Lucien Bouchard sur l'ordre du jour canadien», a-t-il enchaîné au cours d'un point de presse.

Jusqu'à présent, M. Charest a ménagé le premier ministre Lucien Bouchard qui prendra part dans la campagne électorale mais cela ne durera pas, a promis M. Charest hier aux journalistes.

«Un lièvre à la fois, a-t-il affirmé du bout des lèvres. Un lièvre à la fois. Ne vous inquiétez pas... M. Chrétien est le premier ministre du pays. Il forme le gouvernement. Arrêtons une seconde. Il ne faut pas se méprendre. Courir deux ou trois lièvres à la fois. C'est M. Chrétien qui est le premier ministre.»

LES SAISONS LITTÉRAIRES
SOLSTICE D'HIVER 1996-1997GUÉRIN littéraire
190 pages, 8,95 \$

ESSAIS

Simone Vandeputte-Poissonnier
C'est des gens de l'autre bord

Yvon Boucher

La machine à explorer le texte.
HomosyntaxismeJean-Raymond Béchard
Mille raisons d'y croire

FICTIONS

François Piazza
Parenthèses

Pierrette Laperle

W.C.

Des fleurs pour Bérandère

Jean-Yves Dupuis

Indifférence. La rage

Michèle Laframboise

La faute

Doris Sullivan

Ab intesta

Françoise Mary

Le petit rat mort

Une histoire à la Gurdjieff

Maurice Léveillé

Frère honoré

Ramon Custeau

Un amour impossible

Frédéric Gosselin

Les derniers bonheurs

Guy Bilodeau

Le modèle Z

Marguerite Paulin

Manuscrit en trompe-l'oeil

Terry Santer

Les cerceaux blancs. Sur le chemin des écoliers

Sonia Angelova

La Saint-Jean Baptiste des immigrants

POÉSIES

Carole Huynh Guay

Prose du Canadien National et de la petite

Lili de la Rivière-au-Renard

La vie est un paysage accompli

Serge Gauthier

Les îles rouges

Benoît Côté

Beau matin

Michèle Laframboise

Ta ville

GUÉRIN, éditeur ltée

4501, rue Drolet

Montréal (Québec) H2T 2G2

Téléphone: (514) 842-3481

Télécopieur: (514) 842-4923

Adr. Internet: www.wigie.qc.ca/LIDE

Havergal
College

Fondé / Founded 1894

Ecole de filles avec Pensionnat à Toronto

Havergal College offre une bourse spéciale pour une pensionnaire du Québec étant du niveau secondaire entre la neuvième et la treizième année en septembre 1997. D'autres bourses sont offertes aux étudiantes intéressées.

Les candidates doivent posséder une bonne maîtrise de l'anglais et une habileté académique supérieure. D'autres talents ou intérêts spéciaux seront pris en considération.

Date limite pour les applications:
le 30 mars, 1997

Pour de plus amples renseignements
veuillez contacter:

Bureau des Admissions: Havergal College
1451 Avenue Road, Toronto
Ontario, M5N 2H9
Phone: 416-483-3519 Fax: 416-483-6796



Admissions Office, Havergal College,
1451 Avenue Road, Toronto
Ontario, M5N 2H9
Phone: 416-483-3519 Fax: 416-483-6796



Preparing Young Women to Make A Difference

Havergal College offers a special scholarship for a residential student from Quebec who is entering Grades 9 to 13 in September 1997. Bursary assistance is also available for interested students.

Applicants must have fluency in English, strong academic ability and inquiring minds. Special talents and other interests will also be considered.

Deadline for applications:
March 30, 1997

To arrange an appointment or to receive
information about the School, please contact:

Admissions Office, Havergal College,
1451 Avenue Road, Toronto
Ontario, M5N 2H9
Phone: 416-483-3519 Fax: 416-483-6796



Université du Québec à Montréal

Premier colloque international
à se tenir au Canada sur la question de

L'élargissement de l'OTAN
La sécurité euro-atlantique et l'avenir des relations entre la Russie et l'Occident

LES ORIGINES ET DÉBUTS
LES APPROCHES NORD-AMÉRICAINES
LA SÉCURITÉ EUROPÉENNE
LA FORMATION DES CONSENSUS NATIONAUX
L'ADHÉSION DES PAYS D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE
LES OBJECTIONS ET INTÉRÊTS RUSSIS

Les
mercredi 26 mars
et jeudi 27 mars
1997

Hôtel
Crowne Plaza Metro Centre
Montréal

AVEC DES SPÉCIALISTES PROVENANT DES ÉTATS-UNIS,
DE RUSSIE, D'ALLEMAGNE, DE FRANCE, DE GRANDE-BRETAGNE,
DE HONGRIE ET DU CANADA

Simultaneous Translation Available

CEPES CENTRE D'ÉTUDES DES POLITIQUES
ÉTRANGÈRES ET DE SÉCURITÉ

Chaire Raoul-Dandurand en études
stratégiques et diplomatiques

Informations /
Inscriptions

Téléphone
(514) 987-6781

Télécopieur
(514) 987-8502

LE DEVOIR

LE MONDE

REVUE DE PRESSE

Deng et la brebis

François Brousseau
Le Devoir

Au menu cette semaine: Dolly la brebis et son double; Deng le despote et son héritage; la mafia russo-américaine et ses ramifications...

Dolly fait des vagues. La brebis clonée dont on a réussi à faire une copie conforme, «exploit» dont l'annonce, dimanche, a fait l'effet d'une bombe, est présentée par la grande presse comme un point tournant dans l'histoire des sciences, voire dans l'histoire de l'humanité.

«Nous venons de vivre un changement dans la condition humaine aussi crucial que la révolution copernicienne ou que la fission de l'atome», écrit par exemple le chroniqueur scientifique du quotidien britannique *The Independent*, ce journal qui porte un peu moins bien son nom depuis que le groupe Mirror s'en est fait l'acquéreur en 1995.

L'International Herald Tribune, petit hybride européen du *New York Times* et du *Washington Post*, exprime pour sa part toute sa crainte: «Une petite équipe de scientifiques est entrée dans un royaume que les romanciers ont de longue date décrite comme diabolique. La littérature avait déjà envisagé, dans ce domaine, tous les cauchemars, par exemple la production par clonage de quelques douzaines de Hitler.»

The Wall Street Journal se fait, lui, inhabituellement moraliste: «Dolly semble nous regarder. Et elle semble nous dire: "Vous m'avez fait cela pour le bénéfice de la science, mais, avant de vous imposer le même traitement, vous devriez réfléchir un peu plus sur ce que vous êtes, et vous demander pourquoi Dieu, depuis toujours, vous a tous faits légèrement différents."»

Mais le *Japan Times*, le grand quotidien anglophone de Tokyo, n'en a cure: «Qu'on y soit prêts ou non, le futur est déjà parmi nous.» «Les scientifiques avaient cru que le clonage ne serait possible que dans un lointain avenir. [...] Ces expériences ne sont pas seulement le fait d'egos exaltés ou de scientifiques qui se prennent pour Dieu. L'ingénierie génétique peut nous permettre d'élever du super-bétail: des vaches produisant dix fois plus de lait, de plus gros cochons, de plus gros poulets.»

Malgré les «légitimes inquiétudes» devant les immenses dilemmes moraux et éthiques», poursuit le *Japan Times*, et malgré le «concert d'avertissements sur les dangers du clonage», les lois n'y pourront rien: «Les gouvernements ne peuvent tout simplement pas interdire le clonage, tout en prétendant encourager, simultanément, les expériences sur la prévention des désordres génétiques ou la recherche médicale en général.» Inéluctable, qu'on vous dit!

Mais le quotidien madrilène *El País* n'est pas si résigné. Après avoir insisté sur l'urgence d'une «réflexion interdisciplinaire d'envergure internationale qui aide à clarifier ces nouvelles situations», le journal opine que cela peut se faire «sans pour autant renoncer aux possibles bénéfices» résultant de la nouvelle technologie génétique.

«Certains sceptiques ont commencé à dire que de telles réglementations sont impossibles à appliquer. Mais il convient de rappeler que l'Etat de droit se base sur la conviction qu'il est possible d'imposer des règles de conduite à tous, y inclut à ceux qui rêvent de les contourner ou de les violer», conclut *El País*.

La Chine après Deng: on n'y échappe pas! L'événement a donné lieu à des myriades de commentaires qu'on ne peut évidemment tous rapporter... Plutôt hostile, *The Economist* — journal très militant sur Hong-Kong et Taïwan — émet un «jugement réservé» sur la place que l'Histoire fera à ce despote paradoxal. Dithyrambique, *Asiaweek* écrit que Deng «a amélioré le sort d'un plus grand nombre de personnes que n'importe qui d'autre dans l'Histoire, où que ce soit, à quelque époque que ce soit».

Dans *Newsweek*, Mikhaïl Gorbatchev — il vit toujours! — soutient que la réussite de Deng en matière économique n'est pas la preuve que l'ex-URSS aurait dû emprunter un chemin semblable, en laissant de côté l'ouverture politique: «On ne peut démocratiser l'économie», écrit Gorbatchev, «tout en laissant le reste [i.e.: la politique] en l'état.»

Ecoutez maintenant un peu les Chinois eux-mêmes... Dans le *Wall Street Journal*, l'un des chefs de la protestation estudiantine de 1989, Li Lu, exprime son ressentiment: «Deng restera celui qui a ordonné le massacre au cours duquel des milliers de manifestants pacifiques furent assassinés». Mais Deng mort, les survivants de Tiananmen viendront hanter ses successeurs, ajoute-t-il.

«Nombre de ceux qui étaient place Tiananmen avec moi sont devenus des hommes importants, dans toutes sortes de domaines. [...] Aucune dictature communiste qui s'aliénerait ceux qui ont aujourd'hui une trentaine d'années ne saurait survivre à l'inévitable choc des générations.»

Vedette des événements de 1989, le physicien-dissident en exil Fang Lizhe y va pour sa part, dans le *New Perspectives Quarterly*, d'un noir pronostic: il prédit rien de moins qu'un «chaos généralisé dans le sillage de l'après-Deng». «L'apparente stabilité qui règne actuellement à Pékin, à Shanghai ou dans les autres grandes villes, a été achetée au prix de ce qu'on pourrait appeler un déficit politique, qui hypothèque la légitimité future du pouvoir central.» Devant la «corruption généralisée», qui règne aujourd'hui en Chine, conclut Fang Lizhe, «un beau jour, il faudra bien payer la note».

Quant à Liu Binyan, ancien journaliste du *Quotidien du Peuple* réfugié aux Etats-Unis, il prédit dans le *Los Angeles Times* l'émergence prochaine de mouvements de protestation similaires à celui des étudiants de 1989... dans les milieux ouvriers cette fois. Leur cause? Les déficits catastrophiques des entreprises d'Etat, auxquels le gouvernement de Pékin devra tôt ou tard s'attaquer, et qui sont une véritable «bombe sociale» à retardement.

Le dernier *Village Voice* — cette «bible de la scène alternative new-yorkaise», comme le qualifie l'excellent *Courrier international* qui traduit et reproduit la presse étrangère — offre en couverture un fascinant reportage sur la mafia russo-américaine.

«Le crime organisé russe est devenu ce que la mafia italienne était dans les années 20 et 30... Mais ce qui n'était, il y a encore cinq ans, qu'un phénomène strictement new-yorkais, a essaimé aux Etats-Unis et dans le reste du monde.»

La DEA, l'agence américaine de répression du trafic de stupéfiants, prétend avoir récemment intercepté un réseau qui se préparait à acheminer par sous-marins, de l'Amérique du Sud aux Etats-Unis puis à l'Europe, des quantités colossales de drogue, révèle *The Village Voice*.

«Seul un réseau international d'émigrés, d'ex-agents du KGB, d'anciens militaires soviétiques, armés d'un matériel sophistiqué et de liens avec les autres mafias du monde [...] pouvait accoucher d'un tel plan», conclut *The Village Voice*, pour qui «le rival de la Cosa Nostra est férocement intelligent».

L'Autorité palestinienne à la recherche d'une stratégie

Arafat cherche des appuis à l'étranger

À Jérusalem, on cherche à éviter les débordements de la foule

Yasser Arafat s'efforçait hier de jouer la pression internationale plutôt que la mobilisation de sa population pour lutter contre un projet d'implantation israélienne de 6500 logements à Jérusalem-est. L'Autorité palestinienne a lancé une vaste offensive diplomatique pour tenter de contrer la mise en chantier du nouveau quartier de colonisation juif de Har Homa. M. Arafat doit se rendre aujourd'hui en Égypte et demain aux Etats-Unis, dont il a noté avec satisfaction la réprobation formelle du projet israélien. Il a demandé au Conseil de sécurité de l'ONU et à la Ligue arabe d'intervenir contre le projet de Har Homa.

SAMI ABOUDI
REUTERS

Jérusalem — En dépit des appréhensions, la grande prière du vendredi s'est achevée sans incident notable à Jérusalem, où les autorités avaient pris des précautions pour prévenir toute révolte contre la décision d'étendre les quartiers juifs dans la partie orientale de la ville.

Un demi-millier de Palestiniens — hommes, femmes, enfants — avaient organisé une prière sur un terrain de football situé au pied de la colline de Har Homa, où le gouvernement de Benjamin Nétanyahou a

décidé de construire 6500 nouveaux logements juifs sur des terres confisquées en 1991 aux villageois d'Oum Touba.

«Nous lançons, de ce village assiégé, un appel à tous les dirigeants du monde pour faire annuler la décision de bâtir sur nos terres», a déclaré le prédicateur à la foule des fidèles rassemblée sous l'étroite surveillance d'un cordon de policiers et soldats et surveillée en permanence par un hélicoptère.

La tension est montée d'un cran lorsqu'une trentaine de jeunes Palestiniens ont essayé de gravir la colline vouée au lotissement, où la police frontalière israélienne

avait pris position. Mais le député palestinien Abbas Zaki est intervenu pour calmer les jeunes gens et la tension est vite retombée.

Les Palestiniens ont une direction politique et «n'ont pas d'intention belliqueuse», a expliqué Zaki en se disant persuadé que «les bulldozers du processus de paix seront plus forts que ceux de Nétanyahou». «Mais notre peuple aura suffisamment de courage pour faire face à l'agression.»

Les fidèles se sont dispersés dans le plus grand calme, tout comme à la mosquée Al-Aqsa, dans la vieille ville de Jérusalem, où 17 000 Palestiniens ont assisté à la prière sous étroite surveillance policière.

Yasser Arafat, qui a vivement dénoncé jeudi l'approbation du projet de Har Homa, paraît avoir ainsi tenu compte des fortes pressions américaines pour qu'il évite tout débordement de la colère des Palestiniens. On ne s'attend pas à ce qu'il hausse le ton avant sa rencontre, au début de la semaine

prochaine, avec le président Bill Clinton.

Les Etats-Unis, qui ont critiqué mollement le projet de Har Homa, ont annoncé mercredi, le jour même où il était approuvé, qu'ils avaient signifié à Arafat et à Nétanyahou qu'ils «ne voulaient aucune violence» susceptible de créer «une situation incontrôlable».

Washington souhaite éviter le renouvellement des «événements de septembre». L'ouverture d'un tunnel archéologique près des lieux saints islamiques de Jérusalem avait alors déclenché une insurrection arabe dont le lourd bilan s'était établi à 15 morts du côté israélien et 61 du côté palestinien.

Le journal quotidien israélien *Haaretz* a affirmé jeudi que Nétanyahou se serait secrètement entendu avec le chef de l'OIP pour qu'il contienne la colère des Palestiniens en échange de retraits plus étendus que prévus de l'armée israélienne des zones rurales de Cisjordanie. Ceux-ci doivent débiter dans les semaines à venir.



Yasser Arafat

Je reviens chez nous



ASSOCIATED PRESS

Quelque 2000 personnes ont réservé hier un accueil chaleureux au roi Michel de Roumanie, qui regagne sa patrie avec l'accord du gouvernement, 50 ans après avoir été contraint d'abdiquer par les communistes. Le roi Michel, âgé de 75 ans, avait été déchu de sa nationalité en 1947. Mais lors de son arrivée à l'aéroport Otopeni de Bucarest, l'ex-souverain — qui ne revendique pas le trône — a reçu un passeport au nom de «Michel de Roumanie». Le vieil homme était visiblement ému par l'accueil de la foule qui criait «la monarchie sauve la Roumanie», en agitant des drapeaux et en brandissant des portraits du roi. L'ancien monarque a tenté à plusieurs reprises de regagner son pays. Il a été expulsé de Roumanie en 1990 et s'est vu refuser un visa en 1994. Il avait été autorisé à effectuer une courte visite en 1992.

Avec ses «certificats» en matière de lutte antidrogue

Washington irrite les latinos

Malgré les révélations accablantes des derniers mois, le gouvernement américain a finalement décidé d'accorder au Mexique, cette année encore, le certificat de bonne conduite en matière de lutte au trafic de stupéfiants. Une pratique qui tend les relations entre l'oncle Sam et les «petits frères» de l'arrière-cour latino-américaine.

LAURENT ZECCHINI
LE MONDE

Washington — Chaque année à la même époque, les relations entre les Etats-Unis et les pays latino-américains que Washington considère comme passifs en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants se tendent. Le 1er mars au plus tard, le chef de la Maison-Blanche remet au Congrès le rapport évaluant la situation qui prévaut dans une trentaine de pays à priori suspects.

Sont pris en compte, non seulement les efforts intérieurs entrepris par les intéressés, mais aussi l'empressement avec lequel ceux-ci coopèrent avec les Etats-Unis pour mettre en échec les trafiquants. Seuls les mauvais élèves sont épinglés, se voyant retirer leur «certificat» annuel de bonne conduite, ce qui se traduit, en principe, par des sanctions commerciales et bancaires.

Il y a dans ce processus, institué en 1986, une part de guerre psychologique. Les responsables américains entretiennent l'incertitude, nourrissant, au besoin, les rumeurs selon lesquelles certains pays sont menacés afin de les pousser à prendre des mesures plus fermes contre les narcotrafiquants. Soucieux de passer le cap du 1er mars, les Etats visés adoptent préventivement force lois et décrets dont l'efficacité ne résiste pas toujours à l'épreuve du temps.

Le Mexique et la Colombie se sont récemment signalés par un tel zèle législatif, sans emporter la conviction de Washington. Pour les Etats d'Amérique latine au nationalisme ombrageux, la «certification» est ressentie comme inutilement offensante.

Estimée peu efficace, la «certification», en 1995 et 1996, de l'Afghanistan, de la Birmanie, de l'Iran, du Nigeria et

de la Syrie n'a pas sensiblement réduit la production de drogue dans ces pays, la mesure renforce aussi le sentiment que les Etats-Unis, en distribuant sanctions et bons points, préfèrent dénigrer les pays producteurs de drogue plutôt que de s'appesantir sur les résultats inégaux de la lutte contre la consommation chez eux.

En ajoutant, l'année dernière, la Colombie à la liste des Etats «parias», Washington espérait affaiblir politiquement le président Ernesto Samper, accusé d'avoir reçu du cartel de Cali quelque 6 millions de dollars (environ 30 millions de francs) pour financer sa campagne présidentielle de 1994.

Le Mexique, un test

Le résultat est contrasté: en termes d'image personnelle, le président colombien a certes payé le prix fort, mais il a aussi réussi à faire naître un réflexe antyankee dont Washington n'a pas à se réjouir. En dépit de certains progrès, Bogota, cette année, devrait de nouveau être privé du blanc-seing de l'administration américaine, en partie parce que le cas du Mexique, où plus qu'ailleurs prévalent des considérations politiques et diplomatiques, est beaucoup plus délicat à régler.

Dans ce pays, la question de la décertification ne se pose réellement que depuis la récente arrestation du général Jesus Gutierrez Rebollo, ex-patron de la lutte antidrogue, accusé d'avoir bénéficié des largesses des narcotrafiquants mexicains. L'impact de sa destitution a été aussi fort à Mexico qu'à Washington. Bill Clinton s'est déclaré «profondément troublé» par une mesure que les autorités mexicaines ont tardé à lui annoncer et que ni les services chargés de la lutte antidrogue (DEA) ni la CIA n'avaient pressentie.

Sachant l'importance du Mexique

dans le transit de la drogue consommée aux Etats-Unis, les pressions politiques se sont accrues pour inciter l'administration Clinton à lui refuser le certificat de bonne conduite. Plusieurs responsables du Parti démocrate ont souligné que le cas du général Gutierrez était symptomatique du degré de corruption de toute l'administration mexicaine.

Les responsables de la lutte contre la drogue et une partie de ceux du département de la justice sont partisans d'adresser un avertissement solennel au gouvernement du président Ernesto Zedillo, qu'il atténue une décertification par un sursis dans l'application des sanctions. En revanche, la Maison-Blanche et le département d'Etat estiment essentiel le maintien de relations diplomatiques sans nuages avec Mexico. Il n'est pas question d'«isoler» le Mexique, mais de «travailler» avec lui dans la lutte contre la drogue, a souligné le porte-parole du département d'Etat, en ajoutant qu'il n'y aurait pas de «rupture» dans les relations entre les deux pays.

Cette mise au point a été effectuée après que les autorités mexicaines eurent menacé de remettre en cause l'ensemble du partenariat américano-mexicain, particulièrement important en matière d'immigration. Des sanctions, a prévenu le ministre des Affaires étrangères, Angel Gurría, «nous amèneraient à nous poser la question de savoir si la coopération avec les Etats-Unis nous apporterait autre chose que beaucoup d'ennuis».

Bill Clinton vient de recevoir le président chilien Eduardo Frei, et il a vivement incité le Congrès à permettre que le Chili rejoigne l'ALENA, l'Accord de libre-échange nord-américain. La visite que le chef de la Maison-Blanche doit effectuer à Mexico les 11 et 12 avril sera sérieusement compromise en cas de décertification.

Ces considérations devaient exercer une influence déterminante dans une décision qui confirmerait que le Mexique, contrairement à la Colombie, est un maillon important pour préserver les intérêts vitaux des Etats-Unis.

La lutte contre le chômage aux Philippines

On recherche bourreaux compétents

Récompense: un bon salaire et un stage aux Etats-Unis

AGENCE FRANCE-PRESSE

Manille — Les Philippines recherchent des bourreaux qualifiés pour procéder à l'exécution de 200 condamnés qui attendent dans le couloir de la mort depuis la restauration de la peine capitale en 1994.

«Nous avons déjà 30 candidats, sans même mettre d'annonce dans le journal. Sinon nous en aurions beaucoup plus», a déclaré hier Vicente Vinarao, directeur de la prison Bilibid de Manille, précisant que les entretiens d'embauche débuteront début mars pour nomination fin mars d'un chef bourreau et de plusieurs assistants.

M. Vinarao promet aux élus «un salaire mensuel confortable de 15 000 à 17 000 pesos (700 à 800 \$ canadiens), des indemnités et des bonus», ainsi que «des stages de formation aux Etats-Unis» entre les exécutions.

La méthode d'exécution prévue aux Philippines est par injection mortelle et 25 Etats américains utilisent cette méthode, a-t-il expliqué.

La dernière exécution capitale aux Philippines, par chaise électrique à l'époque, remonte à 1976. Les coûts de réfection de l'unique chambre électrique du pays, devenue vétuste, ont découragé les autorités de conserver la même méthode.

Selon la loi philippine, les condamnés à mort doivent être exécutés dans les 18 mois suivant leur condamnation. Les premières victimes désignées sont Léo Echegaray, condamné pour le viol de sa belle-fille de 11 ans, et trois bandits de grand chemin qui ont abattu des policiers.

Des associations de lutte contre la criminalité ont demandé que ces exécutions soient télévisées. 24 personnes seulement, dont trois membres de la famille et huit journalistes pourront être présentes, a indiqué Vicente Vinarao.

Une «mission-bis» pour le Zaïre?

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, et le ministre français des Affaires étrangères Hervé de Charette ont relancé hier à Paris l'idée d'une force multinationale dans l'est du Zaïre où des massacres de réfugiés hutus rwandais auraient eu lieu.

La France avait été le premier pays à proposer une telle force dont l'idée avait été acceptée avec réticence par les pays occidentaux avant d'être avalisée le 15 novembre par le Conseil de sécurité de l'ONU. Ce même Conseil devait y mettre fin le 23 décembre après le retour au Rwanda de quelque 600 000 réfugiés hutus qui se trouvaient dans l'est du Zaïre.

M. Annan, dont c'est la première visite à Paris, a annoncé, à l'issue d'un entretien avec le chef de la diplomatie française, qu'il allait demander aux Etats membres de l'ONU d'étudier le déploiement d'une «force multinationale» dans l'est du Zaïre.

«La situation humanitaire est très grave. J'espère qu'il me sera possible de convaincre les Etats membres (de l'ONU) de reconsidérer la décision d'amener une force multinationale» au Zaïre, a-t-il dit.

M. de Charette a estimé pour sa part qu'il y avait nécessité de «mettre sur pied un dispositif international sous l'égide des Nations unies pour venir en aide aux populations réfugiées et déplacées dans l'est du Zaïre». «Il y a une grande urgence», a-t-il dit.

«Il apparaît qu'il y a un drame majeur» dans cette région», a ajouté M. de Charette qui a jugé «indispensable d'arrêter les hostilités».

Séisme en Iran

AGENCE FRANCE-PRESSE

Téhéran — Au moins cent personnes sont mortes et 250 autres ont été blessées dans le tremblement de terre qui a frappé la région d'Ardébil, dans le nord-ouest de l'Iran, hier après-midi, a annoncé la radio d'Etat iranienne.

Selon la radio, le séisme d'une magnitude de 5,5 degrés sur l'échelle Richter a totalement détruit ou sérieusement endommagé de nombreuses maisons au pied de la chaîne des monts Sabalan, à l'ouest d'Ardébil.

Le dernier bilan annoncé également par la radio avait fait état d'au moins 20 morts et d'une centaine de blessés. Les villages d'Arjestan, Vindkalkhoran, Viladaraq, Varniab ainsi que les secteurs des villes de Nir et de Sarein, tous près d'Ardébil, dans la région de l'Azerbaïdjan iranien, ont été affectés. Au total une quarantaine de villages ont été détruits ou endommagés, selon la radio. Les toutes premières images diffusées dans la soirée ont montré des secouristes portant assistance à des blessés, évacués en ambulance par un temps très froid.

• LE MONDE •

EN BREF

Déculottée conservatrice en Angleterre

Londres (AFP) — Le Parti conservateur britannique a été largement battu à l'élection législative partielle de Wirral South, jeudi soir. Les conservateurs étaient bien en peine hier pour minimiser l'impact dévastateur de cette défaite, cédée par les travaillistes comme une étape avant leur prochain retour au 10, Downing Street à la faveur des élections générales du printemps. La leçon de Wirral South, une petite circonscription de 60 000 électeurs, proche de Liverpool (nord-ouest de l'Angleterre), traditionnel bastion des conservateurs, est cuisante à bien des égards: le candidat travailliste Ben Chapman, un fonctionnaire à la retraite, novice en politique, a ravi le siège avec une spectaculaire majorité de 53 % des suffrages contre 34 % aux conservateurs; le taux de participation de 73 % renforce l'impact du vote; la nature de l'électorat concerné tend à confirmer que les classes moyennes, essentielles à toute victoire à l'échelle nationale, ne redoutent désormais plus le Labour.

Garcia Marquez «s'autoexile»

(Le Devoir) — Juste au moment où la Colombie se prépare à fêter les 70 ans de Gabriel Garcia Marquez et les 30 ans de parution de «Cent ans de solitude», l'écrivain nobélisé a choisi de s'exiler au Mexique. Motif de cette décision: «La situation en Colombie a évolué de telle sorte qu'il est moins commode [...] de s'y livrer à l'écriture. J'ai recherché un lieu où je peux exercer le mieux possible» [mon] métier d'écrivain, a-t-il confié à une station radiophonique. Certains analystes soulignent que Garcia Marquez éprouve une immense lassitude face à la crise que traverse son pays en raison de scandales liés au trafic de drogue. La revue Cambio 16 Colombia fait état pour sa part de nombreux épisodes révélateurs de l'«affection-déception» qui caractérise les relations de l'écrivain avec l'actuel chef d'État, Ernesto Samper, auquel Garcia Marquez a déjà demandé de démissionner pour faciliter la sortie de crise.

Gong Li dénonce la censure

Hong-Kong (AFP) — La célèbre actrice chinoise Gong Li estime que le gouvernement de son pays devrait relâcher sa censure sur les films et les arts en général, rapportait hier un journal de Hong-Kong. Gong Li, interrogée jeudi à Pékin par des journalistes de Hong-Kong, a annoncé son intention de soutenir une motion appelant à plus de liberté, dans le cadre de l'actuelle session de la Conférence consultative du peuple chinois. La star de «Adieu ma concubine» ou de «Qui Ju, une femme chinoise» est membre de la Conférence, bien que certains de ses films aient suscité la désapprobation des responsables de la censure. Selon elle, le conservatisme a déprécié l'industrie du film en Chine, limitant la



Gong Li

variété des sujets. «À chaque fois que je joue hors de Chine, je dois demander une approbation», a déclaré Gong Li au *Hong Kong Standard*, ajoutant qu'elle était en faveur de la démocratisation, car c'est aussi le souhait du public.

Hong-Kong: moins de libertés, c'est mieux

Hong Kong (Reuters) — Le futur leader de Hong-Kong, Tung Chee-hwa, a défendu hier le projet chinois d'abolition de plusieurs lois protégeant les libertés publiques dans la colonie britannique après sa rétrocession à Pékin. «Il ne s'agit pas d'un retour en arrière sur les libertés civiles, mais véritablement d'équilibrer droits et ordre dans notre société», a-t-il expliqué dans une interview à CNN. Le Parlement chinois a approuvé dimanche soir un plan visant à supprimer ou amender une série de lois de Hong-Kong, parmi lesquelles celles qui prévoient des élections démocratiques et protègent les droits civiques. Ce plan abolit la loi sur la formation des partis politiques, ainsi que celle sur la liberté d'association et de rassemblement.

Andreï Siniavski est mort

Andreï Siniavski, romancier et critique financier que notre collègue *Le Monde* tient pour l'un des deux plus grands romanciers russes du XX^e siècle, a été inhumé cette semaine après son décès à son domicile parisien, à l'âge de 71 ans. Figure éminente du mouvement des intellectuels du début des années 60, il avait été avec son ami Iouri Daniel, en 1965, le premier condamné de l'époque brejnévienne pour «dissidence», à l'issue d'un procès retentissant. Accusés d'avoir «calomnié le régime et sapé la puissance de l'État soviétique», Siniavski et Daniel furent respectivement condamnés à sept et cinq ans de prison. Libéré avant terme en 1971, Andreï Siniavski avait émigré en France en 1973.

Dans la foulée de la mort de Deng Xiaoping

Les Ouïgours agacent Pékin

Le séparatisme affleure dans une région stratégique de l'empire chinois

La police chinoise a arrêté plusieurs suspects dans le cadre de l'enquête sur les attentats meurtriers d'Urumqi, au Xinjiang, a-t-on déclaré hier de source autorisée. «Tout ce que nous pouvons dire, c'est que nous avons capturé des gens qui sont responsables des explosions», a ajouté un responsable de la police, qui s'est refusé à préciser le nombre des suspects arrêtés et leur appartenance ethnique, Han ou Ouïgour. Mardi, jour des obsèques officielles de Deng Xiaoping, trois bombes placées à bord d'autobus avaient fait au moins quatre morts et une soixantaine de blessés à Urumqi, la capitale de la province du Xinjiang peuplée en majorité d'Ouïgours musulmans. Qui sont les Ouïgours? Leur indépendantisme peut-il représenter une menace pour le régime centralisateur de Pékin?

CLAUDE LÉVESQUE
LE DEVOIR

Depuis quelques semaines, des échos d'incidents violents, dont l'ampleur est difficile à déterminer, parviennent du fond d'une région désertique du Nord-Ouest de la Chine.

Au moment où les yeux de la planète étaient tournés vers les funérailles de Deng Xiaoping et la poursuite du miracle économique chinois, la récente série d'émeutes et d'attentats au Xinjiang est venue rappeler que l'Empire du milieu, malgré sa grande homogénéité ethnoculturelle, parvient mal à intégrer les minorités habitant ses provinces extrême-occidentales.

Le «Turkestan chinois»: un glaciaire face à la menace de l'Ouest

Si la présence chinoise dans cette région est très ancienne, le contrôle y a été fluctuant au fil du temps, reflétant en cela la cohésion de l'Empire. Et ce, même depuis la dernière conquête et l'annexion officielle en 1750. Les révoltes y ont éclaté périodiquement depuis cette date. Une éphémère république indépendante soutenue par les Soviétiques a même été proclamée dans les années 40.

La dernière série semble très sérieuse, bien que les bilans divergent à l'extrême. Du 5 au 11 février, rapportait récemment l'Agence France-press, des émeutes ont opposé des jeunes Ouïgours à la police et à l'armée chinoises composées majoritairement de Hans (Chinois de souche) à Yining, près de la frontière avec le Kazakhstan. Officiellement, ces heurts ont fait neuf morts et 198 blessés.

Les Ouïgours cités par des mouvements d'opposition exilés au Kazakhstan font état de 200 morts et d'un millier de blessés.

Les fils de presse parlent d'importantes manifestations dans les rues pendant plu-

sieurs journées successives, de répression musclée, d'exécutions publiques et de nombreuses victimes dans les deux camps.

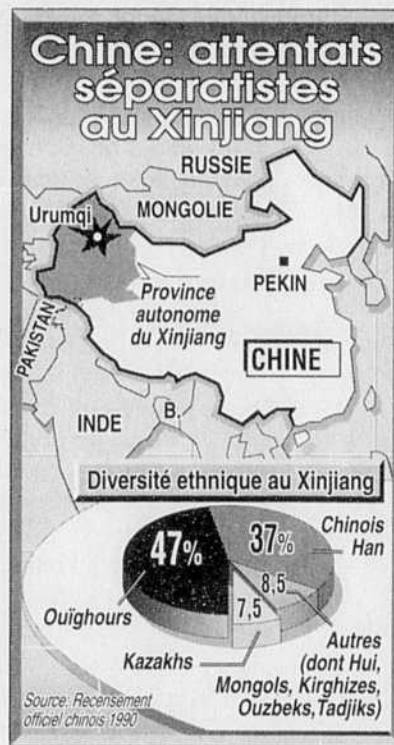
Mardi dernier, jour des funérailles de Deng Xiaoping, trois bombes placées dans des autobus font plusieurs victimes, cette fois dans la capitale de la région autonome, Urumqi. Un incident similaire avait eu lieu dans cette même ville, presque jour pour jour, il y a cinq ans.

Les troubles au Xinjiang semblent en fait avoir connu une recrudescence depuis avril 1996. Que s'est-il passé au printemps 1996? Les présidents russe et chinois, ainsi que leurs homologues des républiques ex-soviétiques du Kazakhstan, de la Kirghizie et du Tadjikistan, ont signé fin mars à Shanghai un traité établissant une zone démilitarisée de 200 kilomètres sur la frontière entre la Chine et l'ex-URSS.

Selon les séparatistes ouïgours, cet accord prévoit l'extradition des activistes qui trouveraient refuge dans les républiques d'Asie centrale, une interprétation qui a été démentie par Moscou. Quoi qu'il en soit, les autorités chinoises procèdent alors à des arrestations massives (jusqu'à 5000 per-

sonnes en avril et en mai, et dix fois ce nombre pendant le reste de l'année selon les sources ouïgours, qui font également état de nombreux accrochages et attentats tout au long de l'été).

Contrairement à l'ex-URSS, la Chine dans son ensemble est d'une grande homogénéité ethnoculturelle. Sur une population avoisinant le 1,2 milliard, quelque 60 millions seulement ne sont pas de culture chinoise. Les principales minorités sont les Zhuang qui appartiennent au groupe thaï, les Ouïgours, les Tibétains et d'autres nationalités des groupes tibéto-birman, les Mongols, les Manchous et les Coréens. Même si elles ne représentent que 5 % de la population totale, elles sont concentrées sur de vastes territoires de montagnes, de déserts et de hauts plateaux faiblement peuplés, à la périphérie du pays. D'où leur importance sur le plan stratégique; et d'où la poursuite par Pékin, depuis près d'un demi-siècle, d'une politique de peuplement par des Chinois hans au Tibet, en Mongolie intérieure et au Xinjiang.



Entre deux empires

Cette dernière «région autonome» est par conséquent devenue une mosaïque ethnique où les ouïgours représentent, selon le recensement officiel de 1990, 47 % de la population, les Chinois 37 %, le reste étant partagé entre diverses nationalités, pour la plupart musulmanes et turcophones comme les Ouïgours (voir la carte ci-contre).

Cette composition ethnique — en substituant les Chinois hans aux Russes — et religieuse ressemble évidemment à celle des républiques ex-soviétiques, ce qui n'est pas sans inquiéter les autorités chinoises.

Des séparatistes ouïgours en exil, cités cette semaine par l'agence Reuter, ont d'ailleurs affirmé qu'ils pourraient mettre à profit les luttes internes consécutives à la mort de Deng Xiaoping pour accroître leurs pressions sur Pékin.

Les signataires du traité de Shanghai doivent se rencontrer de nouveau à Moscou en avril prochain. Question d'accélérer l'application de ce traité sur l'ancienne frontière sino-soviétique. Pour la Chine, il n'est pas question que celle-ci soit déplacée, ou qu'un nouveau Turkestan vienne s'ajouter à la zone tampon qui sépare maintenant les deux empires à l'ouest de la Mongolie.

À la conférence internationale d'Amsterdam

Le travail des enfants au pilori

Mais certains mettent en exergue les différences culturelles en la matière

CÉCILE FEUILLATRE
AGENCE FRANCE-PRESSE

Amsterdam — La conférence internationale d'Amsterdam a permis de mettre en lumière le travail des enfants, d'en mesurer la complexité et de débattre le terrain avant l'adoption d'une nouvelle convention internationale.

Destinée à renforcer l'arsenal international consacré à la protection de l'enfance, cette convention visera à abolir les formes les plus extrêmes du travail des enfants et devrait être soumise aux 174 membres de l'Organisation internationale du travail en 1999.

La conférence d'Amsterdam qui s'est achevée jeudi soir, a permis d'engager un véritable débat, selon les organisateurs, pour qui le principal succès est d'abord dans le nombre de participants.

Deux cent cinquante délégués représentants d'une trentaine de pays et d'organisations internationales ont répondu à l'invitation du gouvernement néerlandais.

«Cela prouve qu'aucun pays, même ceux qui prêtent le plus le flanc à la critique, ne veut être absent du processus» d'éradication du travail des enfants, a estimé Ad Melkert, président de la conférence et ministre néerlandais des Affaires Sociales.

250 millions d'enfants de 5 à 14 ans travaillent dans le monde dont un tiers dans des conditions insupportables, selon les estimations du Bureau international du travail (BIT).

Initialement consacrée à l'exploitation des enfants, la conférence a très souvent abordé le problème plus général du travail infantin.

Les orateurs des pays en développement ont ainsi mis sur la table des questions embarrassantes:

- A partir de quel âge le travail est-il tolérable?
- Peut-on totalement ignorer les différences sociales, économiques et culturelles?
- Les bons sentiments ne font-ils pas des ravages?

Des participants se sont insurgés contre les campagnes de boycottage qui, ont-ils dit, ne font qu'aggraver la situation des enfants au travail.

D'autres ont souligné l'hypocrisie de sociétés multinationales prônant l'abolition du travail des enfants mais ne rechignant pas à utiliser «des petites mains» pour améliorer leur compétitivité.

Les délégués ont plaidé pour des ré-

ponses adaptées, flexibles et surtout essayer d'apporter des solutions de rechange aux enfants ainsi qu'à leurs familles.

Si le rôle prioritaire de l'éducation à de nouveau été souligné ainsi que la nécessité de coopération régionale et internationale, les participants ne se sont pas toujours entendus sur les moyens à mettre en œuvre pour lutter contre le travail des enfants.

Les questions de sanctions commerciales et de contrôle international restent toujours des points sensibles.

En dépit des divergences, «ces deux jours de travail ont été très utiles», a estimé M. Melkert.

Le prochain rendez-vous international est fixé à Oslo en octobre prochain. Une future convention sera de nouveau évoquée. «Avec Amsterdam, on a gagné du temps», a résumé un participant.

Un concert rock tourne mal à Santiago du Chili

Santiago (Reuters) — Trente-cinq personnes ont été blessées jeudi à Santiago au début d'un concert du groupe rock Deep Purple, dans l'effondrement d'une tour de sonorisation, a-t-on appris auprès des autorités. La police a précisé

qu'une vingtaine de personnes s'étaient retrouvées bloquées sous les débris de la tour mais qu'elles avaient pu être dégagées. Le concert, organisé au stade Santa Laura, dans le nord de la capitale chilienne, a ensuite repris afin d'éviter

des troubles en cas d'annulation. La tour s'est effondrée sous le poids des spectateurs qui étaient montés dessus

pour mieux voir le concert. Il n'y a eu aucun mort mais certains blessés sont grièvement atteints.

Gouvernement du Québec
Ministère de la Justice

AVIS

PROPOSITIONS DE MISE EN CANDIDATURE POUR LE PRIX DE LA JUSTICE DU QUÉBEC 1997

Le ministère de la Justice invite la population à lui soumettre des propositions de mise en candidature pour le prix de la Justice du Québec 1997.

Le prix de la Justice a pour but de rendre hommage à une personne qui, par son engagement ou sa carrière, a contribué de façon exceptionnelle à promouvoir les valeurs fondamentales de justice que sont l'universalité, l'accessibilité et la qualité.

Critères d'admissibilité

- le prix de la Justice peut seulement être décerné à une personne et non à un groupe de personnes;
- les activités de la personne proposée doivent avoir eu lieu au Québec;
- le prix ne peut être attribué plus d'une fois à une même personne.

Procédure

Tout organisme ou toute personne qui désire proposer une ou plusieurs candidatures doit faire parvenir au Secrétariat du prix de la Justice un document qui décrit brièvement la carrière ou la réalisation particulière de la personne proposée et qui justifierait que le prix de la Justice lui soit décerné. Ce document doit être signé par trois personnes bien informées des faits relatés et par la personne proposée.

Délai d'inscription

Les propositions doivent parvenir au Secrétariat du prix de la Justice avant 16 heures le 2 mai 1997 à l'adresse suivante:

Secrétariat du prix de la Justice
Bureau du sous-ministre du Québec
Ministère de la Justice
1200, route de l'Église, 9^e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4M1

Informations: (418) 643-4090

Québec

COLLOQUE NPS 1997
L'ÉCONOMIE SOCIALE et les
SERVICES SOCIAUX et DE SANTÉ:
enjeux et perspectives

ORGANISATEURS

La revue Nouvelles pratiques sociales (NPS) en collaboration avec la revue Économie et solidarités

DATE

Le jeudi 13 mars 1997, de 9h à 16h

LIEU

Université du Québec à Montréal, Pavillon Judith-Jasmin
Salle Marie-Gérin-Lajoie, 405 rue Ste-Catherine Est, Montréal

AU PROGRAMME

Conférence d'ouverture par Mme Diane Lemieux et M. Yves Vaillancourt
Témoignages sur trois projets/entreprises d'économie sociale
Conférence de M. Jean-Louis Laville
Allocution de clôture par Mme Nancy Neamtan

INSCRIPTION SUR PLACE

Étudiant et étudiante: 10 \$
Membre d'organisme communautaire et bénévole: 15 \$
Autre: 30 \$
Nombre de places limitées

Renseignements: (514) 987-3000 #4721



Université du Québec à Montréal

LA NEIGE

a

FONDU

nos

Prix

aussi!

soldé jusqu'à 50%

ALTITUDE

SPORTS PLEIN AIR

1701, St-Denis, Montréal (514) 845-9145

SUR VÊTEMENTS, ENSEMBLES DE SKI, BOTTES DE MARCHÉ, ETC

DÉBUTANT LE SAMEDI 22 FÉVRIER JUSQU'AU DIMANCHE 8 MARS

É D I T O R I A L

Tout reste à faire

Jean-Robert Sansfaçon

Le refus du CRTC de donner son aval à la prise de contrôle de Télévision Quatre Saisons par le Groupe Vidéotron, déjà propriétaire de TVA, répond à l'exigence fondamentale de diversité de la propriété des médias sur un même territoire. Loin d'être l'aboutissement des transformations en cours dans l'industrie, la remise en vente de TQS n'est qu'un accident de parcours, heureux certes, mais qui ne va pas ralentir l'implacable tourbillon de la concentration des moyens de diffusion.

Parce qu'il est question de concentration de presse et de télévision, ce moyen de diffusion populaire par excellence, la fusion appréhendée de TVA et de TQS a fait beaucoup jaser. Sans tenter de minimiser l'importance de l'affaire, rappelons tout de même que les actifs de TQS, évalués entre 10 et 25 millions de dollars, ne comptaient que pour une fraction de la transaction de 687 millions par laquelle le Groupe Vidéotron devenait acquéreur de CFCF inc., le propriétaire de TQS, de CFCF-12 et du câblodistributeur CF Cable.

En fait, l'acquisition de TQS par Vidéotron n'était qu'accessoire, l'essentiel de la transaction portant plutôt sur la consolidation des activités de câblodistribution de Vidéotron grâce à la mainmise sur CF Cable et ses 450 000 abonnés. Maintenant acceptée par le CRTC, la transaction fait de Vidéotron le numéro deux au Canada dans le domaine de la distribution par câble, et le leader incontesté au Québec, avec plus de 1,8 million de clients au total. Dans les circonstances, on comprendra que même la prise de contrôle de la station CFCF-12 (d'une valeur de 70 millions) était bien secondaire, Vidéotron s'étant engagée dès le départ à revendre la station, s'étant de toute façon déjà engagée auprès du diffuseur canadien CanWest Global en vue de créer une troisième chaîne anglophone pour le Québec dont on verra le résultat dès l'automne sur nos écrans.

Cela dit, même accessoire au plan de match du petit empire Vidéotron, le contrôle de TQS n'en constituait pas moins le moyen le plus facile de donner un coup de pouce à TVA dont les revenus subissent les contrecoups du morcellement de l'auditoire. Éliminer le concurrent, n'est-ce pas le plus vieux rêve des entreprises, et la contradiction la plus cocasse de toute économie... de concurrence?

En rejetant la proposition de Vidéotron, en exigeant même que la revente à un tiers indépendant soit confiée à un fiduciaire, le CRTC a fait le meilleur choix: précisément celui de la concurrence sur un marché où TVA occupe déjà la plus grande part de l'assiette publicitaire. Comme certains intervenants l'ont exprimé devant le CRTC, l'automne dernier, on n'a aucune peine à imaginer qu'il aurait eu le plus de pouvoir lors d'éventuelles négociations entre TVA-TQS et les annonceurs, les producteurs privés, les artisans de la télévision.

Sans cette décision, les ondes de la télévision généraliste privée du Québec auraient été dominées par un seul diffuseur, lui-même grand propriétaire de la distribution par câble et bientôt d'un canal de nouvelles et d'un troisième réseau de télévision en langue anglaise. Voilà qui fait tout de même beaucoup!

Tant pour l'information, sujet sensible, que pour la production d'émissions, Vidéotron promettait une certaine élanité entre les deux réseaux, mais une même vice-présidence pour chaque secteur. Malgré cela, le CRTC n'a pas jugé la proposition suffisante pour «contrer les effets négatifs de la concentration».

L'argument le plus solide qui militait en faveur de la fusion des deux chaînes était évidemment celui de la consolidation financière des activités de TVA et, surtout, de TQS. Une opinion partagée par le syndicat des employés de TQS et la Fédération professionnelle des journalistes.

Il est vrai que depuis sa création, il y a une dizaine d'années, TQS n'a jamais fait ses frais. Situation difficile que les tractations des deux dernières années n'ont rien fait pour corriger. La fusion aurait sans doute permis de mettre un terme à l'incertitude et de préciser les mandats respectifs, une fois la concurrence disparue et les deux chaînes devenues complémentaires. Mais combien de temps cela aurait duré? Et quel mandat aurait été confié à TQS qui ne nuise pas à TVA?

Rien dans la proposition de Vidéotron n'autorisait à croire en la rentabilité d'une TQS devenue l'ombre de TVA, son faire-valoir, le produit bas de gamme de la compagnie. Qui dit, et le CRTC n'a pas écarté cette hypothèse, si devant l'absence de rentabilité de TQS, Vidéotron n'aurait pas été «tenté (e) d'ici quelques années de négliger ce service ou d'en cesser l'exploitation afin de mettre fin à ses pertes»?

Sous la gouverne des Pouliot, jamais la troisième chaîne n'est parvenue à s'imposer, à quelques exceptions près. Difficile d'imaginer que, privée de sa motivation première d'éliminer un concurrent, TVA aurait cherché à faire plus et mieux, avec ce que cela aurait exigé de combativité et d'argent.

Maintenant que le CRTC a tranché, tout reste encore à faire pour que TQS trouve sa place et sa rentabilité. Les choses doivent changer.

À part Cogeco dont l'intérêt pour TQS est connu, d'autres candidats s'annoncent. Parce qu'elle possède de quelques stations en région, dont certaines diffusent le signal de TQS, Cogeco profite d'une longueur d'avance. Malgré cela, l'entreprise de la famille Audet devra, elle aussi, démontrer qu'elle est capable et décidée à hausser de plusieurs crans la qualité de la programmation de TQS. Pour cela, des millions seront nécessaires, et surtout un nouveau concept de télévision urbaine, différent de celui des concurrents. Reproduire à Montréal et sur le réseau ce qui se fait à Trois-Rivières ou Sherbrooke n'aurait aucun sens, on l'aura compris.

En apprenant que son entreprise ne pourrait pas détenir le contrôle des deux réseaux privés de télévision francophone, le grand patron de Vidéotron, André Chagnon, s'est tout au plus dit déçu de cette décision. On comprend la sagesse d'une telle réserve dans le verbe, Vidéotron s'étant vu octroyer, le même jour, le statut de leader incontesté de la distribution par câble grâce à l'autorisation d'achat de CF Cable. Ainsi, Vidéotron disposera d'un peu plus de marge de manœuvre pour livrer la bataille du siècle, celle des quinquennaires de la communication qui ont d'ores et déjà remplacé les diffuseurs traditionnels derrière le tiroir-caisse. Puisque c'est là que se dessinent les défis les plus déterminants de la prochaine décennie, MM. Chagnon père et fils trouveront certainement dans la décision du CRTC matière à sécher la larme de leur échec pour contrôler TQS...

L E T T R E S

Assurance-médicaments: problèmes structurels

Michel Venne (Le Devoir, 1^{er} février 1997) a raison d'écrire qu'il y a des problèmes sérieux avec notre régime de l'assurance-médicaments. Mais il n'indique pas leur cause: la structure du régime.

Le régime ressemble beaucoup à l'assurance-santé américaine: divers plans publics et privés pour divers groupes socioéconomiques, plusieurs instances administratives, et le financement par l'entremise des primes et de la coassurance (une franchise et un ticket modérateur substantiel).

Le régime n'utilise pas comme modèle notre assurance-maladie et assurance-hospitalisation. Il n'est pas un seul plan universel, qui inclut tout le monde, sans coassurance, qui est administré par une seule instance publique et qui est financé par les revenus généraux de taxes.

Selon les résultats de beaucoup de recherches américaines et canadiennes, les problèmes mentionnés par M. Venne étaient prévisibles avant l'introduction de notre régime: des gens abandonnent leurs médicaments, faute de moyens pour les payer; des gens ont peur que leur état de santé ne soit pas gardé confidentiel; et des pagailles administratives. De plus, d'après ces recherches, des analyses futures indiquent que le régime est excessivement coûteux, parce que les prix de médicaments et les coûts administratifs sont excessifs. Ce sont des problèmes structurels, qui ne disparaîtront pas avec un petit bricolage.

Pour éviter ces problèmes, il nous faut changer pour un régime public,

universel et sans coassurance. Il n'est pas trop tard. Les avantages à long terme nous indemniseront des coûts de changement.

Lee Soderstrom, Ph.D.
Professeur agrégé, spécialiste de l'économie de santé
Université McGill
Montréal, 3 février 1997

Artistes à l'étranger

Dorénavant, les demandes de subventions pour les tournées d'artistes à l'étranger adressées au ministère québécois des Relations internationales seront évaluées sur la base de leur capacité à «promouvoir le respect de la souveraineté québécoise et de l'unité nationale» et à «présenter le Québec comme un pays de langue française composé de cultures diverses».

Le ministère va aussi accorder ses faveurs aux artistes et aux compagnies qui pourront «représenter l'identité, la diversité et l'excellence du Québec, tout en assurant l'équilibre régional et en offrant aux peuples autochtones et aux jeunes Québécois des occasions de contribuer à la promotion du Québec à l'étranger».

Aurait-on lu ces lignes dans les journaux le 17 février qu'on aurait eu droit promptement à la vertueuse indignation des pourfendeurs de la pensée unique et du totalitarisme soft. Attendons voir. Qui sait si leur casuistique n'est pas apte à légitimer comme un accommodement, dans le cas de la démocratie à la canadienne, ce qu'elle tiendrait pour une ignominie dans le cas de l'autre? Leur silence, chose certaine, le donnerait à entendre.

Paul Chamberland
Montréal, 19 février 1997

Article étonnant

À la suite de l'article intitulé «Le Hezbollah sur le Net» (Le Devoir, 19 février 1997), je tiens à faire part de mon étonnement. En effet, il me semble peu approprié qu'un quotidien aussi réputé que Le Devoir donne à ses lecteurs l'adresse Internet du groupe Hezbollah, dont l'ultime mission est de détruire l'État d'Israël en usant de méthodes terroristes. De plus, des centaines de sites Internet sont créés tous les jours: pourquoi donc promouvoir le site du Hezbollah alors qu'une variété de sites intéressants méritent d'être mis de l'avant?

Enfin, je tiens à rappeler qu'après la catastrophe aérienne du 4 février 1997, qui a coûté la vie à 73 jeunes soldats israéliens, alors que la quasi-totalité des pays occidentaux et arabes ont offert leurs condoléances à M. Netanyahu et aux familles des victimes, le Hezbollah au Sud-Liban s'est réjoui de la triste nouvelle en tirant des balles en l'air en signe de victoire contre l'ennemi.

Daniel Gal
Consul général d'Israël
Montréal, 22 février 1997

Bourbeau contre le Québec

Pourquoi l'ex-ministre Bourbeau s'indigne-t-il de ce que le gouvernement Bouchard réclame 1,9 milliard d'Ottawa pour compenser l'harmonisation de la TPS et de la TVQ? Après tout, les provinces maritimes ont reçu une large compensation. M. Bourbeau semble oublier qu'il est dans l'opposition pour s'opposer au parti au pouvoir, et non au Québec.

Patrick Girard
Montréal, 25 février 1997



Les traumatismes des Franco-Ontariens

Les Franco-Ontariens ont bien raison de s'insurger contre la fermeture, annoncée pour 1999, du seul centre hospitalier de leur province où ils soient vraiment chez eux et à l'aise. La résistance qui s'organise depuis lundi dernier, et qui reçoit des appuis de toutes parts, démontre la vigueur et la détermination d'une minorité désireuse d'exercer ses droits dans la région de la capitale nationale.

Comme au Québec depuis quelques années, des impératifs d'économie et d'efficacité dictent au gouvernement ontarien de réduire les dépenses pour la santé, de regrouper des institutions hospitalières et d'amorcer pour de bon le fameux virage ambulatoire.

Lors de son élection, Mike Harris avait bien promis que pour atteindre ces objectifs louables, il ne fermerait pas d'hôpitaux. Mais voilà que le comité de révision sabre à gauche et à droite, ne donnant qu'un mois aux intéressés pour réagir. C'est ainsi que l'hôpital Montfort d'Ottawa (fondé en 1953 par les Filles de la Sagesse), qui dessert dans leur langue la moitié des francophones de l'Ontario, passe dans le collimateur bureaucratique, au bénéfice d'un hôpital bilingue de grande taille.

Il est aberrant que les fonctionnaires n'aient pas pris en compte que les francophones ont droit au moins à un hôpital où ils peuvent être accueillis en français, et à recevoir des soins de deuxième ligne et spécialisés (notamment en psychiatrie) et parmi les leurs. Même en 1997, la prétendue rationalité se fourvoie souvent dans la plus abjecte absurdité. Pas même un petit communiqué en français pour cette mort annoncée. Et que, d'ailleurs, le gouvernement fasse la sourde oreille et s'en tienne à son calendrier budgétaire, ça dépasse l'entendement. Le manque de compassion des bureaucrates n'est dépassé que par l'insensibilité des businessmen qui règnent à Queen's Park.

«En quelques phrases lapidaires,

écrit justement l'éditeur Pierre Bergeron, du journal Le Droit, la Commission [de révision des services] a ouvert le cercueil d'une institution essentielle à une collectivité qui n'en finit plus de lutter, de persévérer et de s'acharner pour que soient reconnus ses droits fondamentaux et qu'elle puisse bénéficier de services adéquats dans sa propre langue. On pourrait excuser l'incompréhension des commissaires si elle ne s'inscrivait pas dans une logique implacable qui vise à marginaliser la réalité francophone de l'Ontario derrière des paravents comodes.»

Heureusement, l'hôpital Montfort lui-même, ses patients, amis et bienfaiteurs

— qui le tiennent à bout de bras et le financent depuis des années — ont décidé de ne pas se laisser faire et d'ameuter l'opinion publique. Un comité de résistance et de survie est déjà à l'œuvre et a recueilli des appuis importants, spectaculaires même. Ils ne sont peut-être pas toujours désintéressés, évidemment, mais ils éviteront à nos compatriotes ontariens de subir des traumatismes graves, comme ils en ont éprouvé tellement dans le passé. Quand l'ancienne mairesse de Vanier où se trouve l'hôpital en péril, Gisèle Lalonde, évoque les incidents des aiguilles à chapeau, bien peu de Québécois comprennent l'allusion. Mais les Franco-Ontariens se rappellent, eux, que pour combattre l'infâme règlement 17 (qui leur interdisait de dispenser l'enseignement dans leur langue), leurs grands-mères avaient utilisé cette arme insouhaitée pour empêcher les inspecteurs d'entrer dans les écoles récalcitrantes.

Durant des décennies, les Franco-Ontariens se sont battus, becs et ongles, pour que leur gouvernement leur reconnaisse un minimum de droits fondamentaux, en matière d'enseignement et de santé notamment, et surtout. Là où ils sont assez nombreux pour tenir le fort — notablement dans la région de la capitale d'un pays qui se prétend bilingue et biculturel — ils ont fait des progrès remarquables, surtout depuis une dé-

cennie, avec la poussée appréciable des gouvernements Peterson et Rae. Ce n'est pas le pactole, les acquis sont fragiles, souvent aléatoires, ils n'en restent pas moins substantiels. Et plus que symboliques.

Que les Francos d'Ottawa-Carleton et de la banlieue refusent de se laisser noyer dans un mégacentre hospitalier dit bilingue en dit long sur leur manque de confiance et sur la maturité chèrement acquise. Ils ne veulent pas échanger un cheval pour un lapin: à Montfort, c'est en français que ça se passe, de l'entrée à la sortie et dans tous les services; dans le General Hospital en gestation, le bilinguisme serait aux deux tiers dans une langue officielle — devinez laquelle? — et au tiers dans l'autre. Et le contrôle à l'avenant.

Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras.

Sans bravade, car ils n'en ont pas les moyens, mais sans complaisance, parce que la méfiance issue de vieux traumatismes s'impose avec acuité, la communauté franco-ontarienne a grandement besoin de notre appui et de notre solidarité agissante. Bien sûr, Alliance Québec s'empresse de verser une larme opportune — votre combat ressemble au nôtre, susurrent-ils à la minorité de la province voisine, comme si les deux situations étaient objectivement comparables. Bien sûr, le gouvernement québécois est aussi tenté de jouer du violon à sa manière, surtout que le premier ministre Chrétien ne veut pas s'en mêler.

Ce qui importe, c'est la bataille de nos compatriotes. Et elle n'est pas gagnée. Car l'interprétation officielle, reprise par des commentateurs crédibles, veut qu'il s'agit d'une décision «économique», non «linguistique», que les médecins et infirmières francophones ne s'évanouiront pas et pourront donc continuer de dispenser des services à leurs concitoyens. On dit même que l'Ontario est en retard et est en train de prendre des décisions qui auraient dû l'être il y a dix ans déjà.

C'est probablement ce que Mike Harris expliquera à son «buddy» Lucien, en fin de semaine. Mais M. Bouchard devra lui rappeler que «la révolution du bon sens» ne peut se faire sur le dos des francophones.

À P R O P O S

...des taxes générées par la culture

Les gouvernements fédéral et provincial retirent des sommes importantes de l'existence des entreprises du secteur de la culture et des communications. Les montants perçus totalisent près de trois milliards. Ils proviennent des impôts sur les salaires, des taxes indirectes (taxes à la consommation), des taxes spécifiques et particulières (droits d'accise, taxes sur les carburants...) ainsi que de la parafiscalité, c'est-à-dire les cotisations aux divers programmes publics (Régie des rentes du Québec, assurance-chômage, etc.). Plus de la moitié des montants

sont perçus des impôts sur les salaires, 36 % proviennent de la parafiscalité et 7 % des taxes indirectes.

Le gouvernement du Québec retire 56 % de l'ensemble des montants perçus, soit 1,5 milliard, tandis que le gouvernement fédéral touche près de 1,2 milliard, soit 44 % de l'ensemble des revenus des gouvernements.

Impact économique du secteur de la culture et des communications, ministère de la Culture et des Communications, gouvernement du Québec, novembre 1996.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Dérapiage incontrôlé

Les événements commandités par l'industrie du tabac ont des retombées trop importantes pour qu'on les abandonne

SYLVAIN LEFEBVRE

L'auteur est responsable du chantier de recherches «Sports et ville» du groupe Culture et Ville (Groupe de recherche et de prospective sur les nouveaux territoires urbains à l'INRS-Urbanisation)

La perte possible du Grand Prix du Canada dans le contexte actuel du projet de loi C-71 illustre à la fois le dérapage et le manque de gouvernance politique indispensable au maintien de la vocation sportive et festive de la métropole. Le projet de loi antitabac qui devrait affecter sensiblement la commandite de plusieurs événements culturels et sportifs à Montréal, est au centre d'un débat pour le moins confus ces dernières semaines. D'un côté, il y a un enjeu important sur les bienfaits d'une visibilité plus discrète des entreprises du tabac pour la santé et le bien-être de la population. Il ne fait aucun doute que ce débat mérite d'être soulevé et bien évalué. Il ne doit toutefois pas être exclusivement estimé à la lumière d'un autre débat, celui de la menace de disparition des contributions financières des Rothmans, Benson & Hedges, Players, Du Maurier et autres dans plusieurs festivals et activités de prestige. A Montréal, cette question prend une importance énorme pour la tenue ou le maintien de spectacles et de compétitions sportives qui participent à la santé économique et culturelle de la métropole. Le Grand Prix de Formule 1 du Canada est probablement l'exemple le plus spectaculaire d'une activité menacée par le projet de loi C-71.

Faut-il le rappeler, le Grand Prix du Canada est la seule compétition officielle de Formule 1 en Amérique du Nord. Avec la stimulante présence de Jacques Villeneuve à la dernière édition tenue à Montréal, plusieurs experts estiment les retombées économiques directes pour la métropole à 50 ou 60 millions de dollars en gains nets. Pour une semaine de tapage publicitaire et trois ou quatre jours de

compétition, inutile de débattre longtemps sur la rentabilité de l'événement. La nature même d'une compétition de Formule 1 assure à la ville-hôte une visibilité internationale et une promotion urbaine qui n'ont d'égaux que celles générées par les grandes compétitions olympiques, la Coupe du Monde de soccer ou le SuperBowl. Pour une durée active et des investissements comparables, il n'y a pratiquement aucun événement sportif qui procure autant de prestige et de rayonnement pour une ville. Les compétitions de Formule 1 sont d'excellents porte-drapeaux de la mondialisation économique et médiatique des sports. Garantie d'un cosmopolitisme urbain et d'une effervescence médiatique pour le moins impressionnante, la tenue d'une course officielle de Formule 1 permet des festivités qui prennent d'assaut les rues de Montréal. Les compétitions d'arrêts aux puits de ravitaillement devant le Complexe Desjardins, les expositions des voitures officielles ou encore les parades de bolides plus accessibles de la Scuderia (Ferrari) sur des tronçons de rues fermées dans le jet-set nocturne du centre-ville sont au nombre des manifestations appréciées auxquelles sont habitués les Montréalais. Les activités induites en Formule 1 se distinguent par une clientèle touristique très exclusive, très «internationale» et très fidèle qui dépense beaucoup avant, pendant et après la tenue de l'événement. Un Grand Prix suscite des effets d'entraînement qui lui sont propres, qui sont durables et bénéfiques pour des pans entiers du secteur commercial et des services. A Montréal, la présence du Casino sur le site de la compétition, le dynamisme touristique et plusieurs autres facteurs d'attraction sont des avantages sur lesquels mise l'industrie de la course automobile. Il n'est pas sûr que Montréal puisse s'offrir le luxe de perdre un tel événement. La France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Australie et la Hongrie ont aussi des lois et des interdictions sur l'affichage des compagnies de tabac, mais plusieurs subtilités et plusieurs amendements aux lois originales viennent réduire au minimum les impacts négatifs sur la tenue de leurs Grand Prix.

Ainsi, un quelconque équilibre, une



Compétitions d'arrêts aux puits de ravitaillement, rue Sainte-Catherine, en 1996.

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

dérégation exceptionnelle ou un heureux compromis pourrait garantir le maintien du Grand Prix du Canada à Montréal. Il serait quand même étonnant de ne pouvoir arbitrer un tel conflit compte tenu des enjeux en présence. Quand Montréal profite du Grand Prix et de ses retombées, c'est un peu aussi le Québec, le Canada et le reste du continent qui peut souffrir de l'idée de ne pas être complètement exclu du circuit international de Formule 1. Ou serait-ce que les Allemands, les Italiens, les Français ou les Japonais sont plus aptes à gérer et profiter de cette activité? Les volontés politiques locales, régionale ou provinciale sont-elles à ce point sclérosées qu'on se contentera encore de faire quelques déclarations sur la mauvaise foi d'Ottawa dans le dossier? N'est-il pas inquiétant pour le dynamisme économique de la région montréalaise de laisser partir un autre gros morceau de notre identité sportive et culturelle, de notre visibilité mondiale et d'un savoir-faire reconnu en matière de compétition au-

tomobile? Ne voit-on pas la menace que représentent d'autres villes — que ce soit Hong-Kong, Kuala Lumpur ou Singapour importe peu — dans le démenagement possible du Grand Prix? Pour les promoteurs du Grand Prix du Canada, déménager reste encore une option fort rentable — peut-être trop — avec la surenchère parmi ceux qui reconnaissent la valeur d'une telle manifestation. Depuis quelques jours, plusieurs villes font probablement des pieds et des mains pour nous arracher l'événement. Il serait peut-être temps, au prochain virage, d'activer davantage le débat sur la perte encourue pour l'identité sportive et l'économie festive de la métropole. Le tout passe certes par une sensibilisation accrue de l'opinion publique mais surtout par les pressions et le travail de nos décideurs politiques auprès des législateurs. Ils sont pourtant nombreux ces

décideurs, à défendre et maintenir en vie un Musée de l'humour qui fait rire ou un Cosmodôme perdu dans l'espace... Nul besoin d'être un adepte de vitesse pour réaliser les pertes subies par l'économie métropolitaine! Au fil d'arrivée, c'est le risque de voir Montréal, dernier bastion de la Formule 1 en Amérique du Nord, devenir très bientôt le bastion de rien du tout. Il est vrai que la métropole aura toujours l'usine GM de Boisbriand, capitale mondiale de la Camaro et de la Firebird...

Le véritable déclin d'une métropole et la véritable morosité d'une économie métropolitaine prendront peut-être un tout nouveau sens à l'issue de ce dossier. Avec la léthargie actuelle, le pire est vraiment à craindre: un circuit Gilles Villeneuve réaffecté à des fins de stationnement pour les clients du Casino! La vraie classe, quoi!

Plusieurs autres villes aimeraient arracher cet événement à Montréal

Pour une réelle reconnaissance de l'histoire des Noirs

La communauté noire a une histoire vivante, concrète et actuelle, que l'on doit défolkloriser afin de véritablement reconnaître l'apport des Noirs à la société québécoise

MOZART F. LONGUEFOSSE

Montréal

Au fil des ans, nous avons vu bien des journées ou des années internationales n'aboutir à rien d'autre que de simples souvenirs relégués dans les annales de la petite histoire. Ce constat nous invite à nous interroger sérieusement sur le bien fondé du Mois de l'histoire des Noirs.

A Montréal, depuis environ dix ans, on célèbre le continent noir par des manifestations de toutes sortes: Vues d'Afrique, Journées du cinéma africain et créole, rythmes du monde, et le mois de février qui se veut celui des Noirs.

Ces efforts très louables pour marquer plus de quatre cents ans d'histoire ne peuvent que nous interpeller sur les vrais objectifs du Mois de l'histoire des Noirs. Ces multiples manifestations, à caractère culturel pour ne pas dire folklorique, nous font réfléchir sur les résultats concrets de cette reconnaissance de l'apport des Noirs dans la société québécoise.

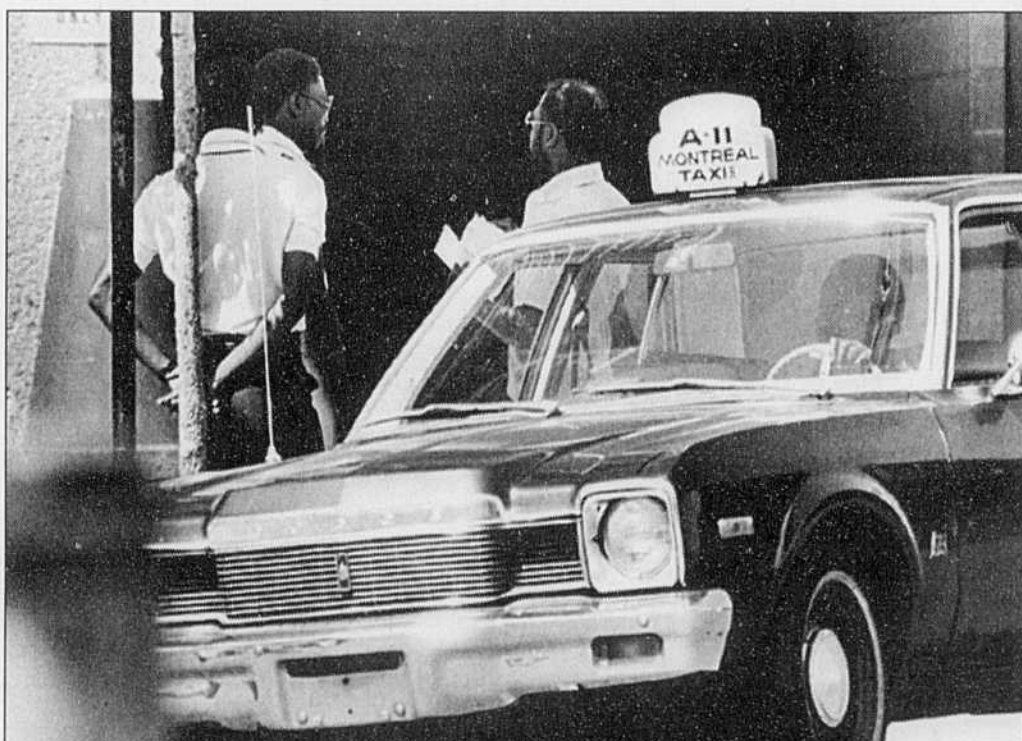
En matière d'événements culturels contribuant à la promotion de l'Afrique par l'Occident, nous sommes très bien servis. Cependant, étant donné que l'histoire des Noirs a commencé bien avant son contact avec l'Occident, fort heureusement, nous ne pouvons que nous interroger sur les vrais objectifs du Mois de l'histoire des Noirs à Montréal.

A notre avis, la meilleure façon de dépasser le stade divertissant de la question, après six ans déjà de reconnaissance, est de délaisser le côté charmant et exotique de l'ethnicité noire pour passer à des actions plus concrètes et plus réalistes de l'apport des Noirs au Québec.

■ Par exemple, dans les cours d'histoire enseignés dans nos écoles, un chapitre est-il consacré à l'histoire de l'esclavage au Québec?

■ Les œuvres des Noirs sont-elles mises en valeur dans les programmes d'études de nos grandes universités?

■ Existe-il une bourse d'études au nom des grands personnages, comme Marie Joseph Angélique, qui ont posé les premiers jalons



ARCHIVES LE DEVOIR

Des travailleurs comme ceux de l'industrie du taxi sont de véritables modèles de contribution économique.

de l'histoire des Noirs d'ici?

■ Y a-t-il des efforts réels qui sont faits pour que les médias dépassent leurs minuscules quotas de minorités visibles?

En matière d'emploi, existe-il un programme incitant les employeurs à donner une chance aux jeunes Noirs afin que ceux-ci puissent vraiment démontrer leur savoir-faire et perpétuer l'histoire des Noirs au Québec? Au rythme où cela va, il n'y aura pas à souligner qu'une histoire en voie de disparition si l'on considère que de moins en moins de Noirs ont une place dans cette société.

En ce qui a trait à la publication du calendrier

du mois des Noirs, si la société doit, très rapidement, dépasser le stade de consommation rapide de qu'est devenu le Mois de l'histoire des Noirs, la Table de concertation aussi doit éviter le piège de l'exclusion,

plus que remarquable, affichée dans le calendrier pour sa quatrième parution.

Depuis le tout début du calendrier, nous assistons à une sorte de «discrimination positive» de la part des organisateurs en ce qui concerne le choix des candidats. Notre propos, ici, n'est nullement de dis-

créditer le choix des personnalités à qui hommage est rendu pour leur respectable contribu-

On doit délaisser le côté charmant et exotique de l'ethnicité noire

tion; bien au contraire, nous applaudissons celles-ci sans retenue. Cependant, nous déplorons le fait que toute personne non connue ou n'ayant pas de diplômes universitaires soit automatiquement exclue de ce calendrier.

Qu'en est-il donc de ces anonymes, porteurs et porteuses des bases de la communauté noire, de ces personnes qui travaillent d'arrache-pied dans les organismes communautaires pour qu'il existe encore une communauté noire?

■ Ces femmes noires, chefs de familles monoparentales, qui travaillent dans les chambres d'hôtel de la métropole pour donner l'exemple à leurs enfants?

■ Ces travailleurs de l'industrie du taxi qui suent péniblement derrière le volant de leur voiture et qui sont de vrais modèles de contribution économique?

■ Ces mères de famille qui portent l'économie de l'industrie manufacturière sur leur dos?

Voilà, à notre avis, des exemples tout aussi valables de modèles représentatifs et réalistes de la communauté noire. D'ailleurs, la récente étude du consortium de McGill pour l'ethnicité et la planification sociale stratégique en a fait mention.

Le calendrier ne peut-il pas aussi consacrer, au moins, un mois à ces personnes qui travaillent dans l'ombre pour l'édification de la communauté noire? Elles font partie des Noirs qui, quotidiennement, continueront à faire l'histoire au Québec le 1^{er} mars et les autres mois aussi...

Si nous semblons nous inscrire en faux contre toute folklorisation et toute forme d'exclusion dans le programme du Mois de l'histoire des Noirs, c'est parce que nous croyons que l'apport des Noirs doit être inscrit dans les archives de la société québécoise, mais pas à n'importe quel prix...

Nous tenons à souligner que toute histoire archivée dans les cartables personnels et qui ne se perpétue pas par une mémoire vivante et concrète est vouée à n'être que de la petite histoire. Ce que l'histoire des Noirs ne saurait être.

Le prix Robert-Cliche

Une gestion douteuse

GABRIELLE GOURDEAU
Lauréate du Robert-Cliche de 1992

Oui, Renée Roy, vous avez raison, le prix Robert-Cliche est en train de mourir, non pas de sa belle mort mais de la main de ceux qui le gèrent.

Le prix littéraire Robert-Cliche est donné par un jury (de cinq personnes) dont les membres se paient la lecture de quelque soixante manuscrits chaque année. Les jurés, une fois cette lourde tâche accomplie, complètent, sélectionnent, discutent, élisent, enfin, ce qu'ils croient être le meilleur roman de la tournée. Cela ne veut pas dire que la chose soit fin prête pour la publication. Par contre, cela ne veut pas dire, non plus, que la chose soit à refaire de A à Z. Il y a prescription, ici, et le dépliant de participation le dit clairement: «Le lauréat s'engage à accepter toute correction (erreur orthographique, terme impropre, etc.) que l'éditeur estimera nécessaire, dans le respect de l'œuvre.» En somme, tout ce que les jurés, présidents, éditeurs ou autres intervenants devraient pouvoir demander aux lauréats d'un prix littéraire donné sur manuscrit comme le Robert-Cliche, ce sont des modifications mineures, comme l'indique le dépliant de participation. Sinon, qu'ils prennent un autre manuscrit ou qu'ils laissent faire: cela évitera bien des fausses joies aux lauréats.

Mme Roy, lauréate de cette année, a été bien bonne d'accepter de retravailler son manuscrit au point d'en retrancher plus de cent pages! Au nom de quoi, finalement, les éditeurs propriétaires de prix ou les présidents de jurys exigent-ils qu'un manuscrit prime soit refait jusqu'à la défiguration? Jacques Lancôt m'avait «sommée» d'exécuter une telle boucherie dans mon roman, mais j'ai refusé et on sait ce que ça m'a coûté. Ce qui est encore plus odieux, dans le cas de Danielle Roy, c'est que cette dernière a accepté de refaire son roman jusqu'à ce qu'il devienne, finalement, un «autre» roman que le sien, et que ça lui aura coûté aussi cher, sans parler des efforts de Mme Dé, qui sont demeurés vains. A ce compte-là, pourquoi toute cette mise en scène de jury, de sélections et de pseudonymes?

Que voulait Yves Beauchemin en jouant à la diva qui refuse de chanter, juste avant le lever du rideau? Un roman signé Danielle Roy coulé dans le moule Beauchemin? Une place de premier violon dans la littérature québécoise? Que voulait Lancôt en 1992, lorsqu'il m'a sommée de massacrer mon roman sans me dire pourquoi? En voilà bien assez de ces abus de pouvoir! Laissez donc les lauréats jouir en paix de leur succès. Les critiques s'occuperont bien assez de leur «casser leur party» quand le roman sortira en librairie.

Autre petit commentaire. Je suis un peu tannée d'entendre les noms de Chrystine Brouillette, de Robert Lalonde, de Madeleine Monette et de Jacques Desautels comme étant les seuls lauréats du Robert-Cliche à avoir «réussi dans la vie». Et les autres? Des pourris qui ont piqué du nez et dont on n'entendra plus jamais parler? N'oublions pas que les «bons lauréats» susnommés ont tous quelque chose en commun: le fait d'avoir écrit de coquets petits romans pépères et tranquilles, qui ne dérangent pas trop, qui ne bousculent pas les mythes. Or, on m'a dit que Robert Cliche était un homme qui aimait bien la polémique, la controverse, les remises en question. Il serait peut-être temps que l'on rende honneur à celui qui a donné son nom au prix, non?

De plus, avez-vous remarqué que depuis l'après-Christine-Brouillette, les lauréats, bien plus que les lauréats, se sont fait tout rentrer dedans par la critique (Louis Leblanc, Danielle Dubé, Rachel Fontaine), soit ignorer (Louise Doyon) soit carrément emmerder par l'appareil éditorial (moi-même et maintenant Danielle Roy)? Pas beaucoup d'écrochés côté mâle. Bizarre, non? Je ne sais pas si le prix Robert-Cliche fait fonction de «paratonnerre de la foudre», comme le dit Mme Dé, mais je commence à croire que c'est un prix de bonshommes.

Oui, Mme Roy, vous avez parfaitement raison quand vous dites, à la fin de votre article du 11 février dernier, qu'il serait «préférable [...] de démasquer les vrais coupables» de l'agonie du Robert-Cliche. Je peux vous suggérer quelques endroits où les trouver, mais je vous assure que ce n'est pas du côté des jurés et des lauréats-e-s. Que les éditeurs fassent leur travail d'éditeur, les présidents de jury leur travail de président de jury; à chacun son métier et les vaches seront bien gardées. Comme ça, le Robert-Cliche n'aura pas à mourir. Ce prix-là, Dieu sait que les jeunes romanciers québécois en ont besoin pour percer...

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Charrier, Jean Dion, Louis-Gilles Francœur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut, Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Legault, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutrisac, Jean Pichette, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Mariève Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guyline Ouellet, Micheline Ruellan (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Evelyn Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne d'Arc Houde (secrétaire à la direction), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

• LE DEVOIR •

ACTUALITÉS

Pales d'ours



RALPH KLEIN REUTERS

LA MOSELLE est sortie de son lit et a envahi les rues de la ville de Zell, dans l'ouest de l'Allemagne. Cette région a reçu de fortes pluies ces derniers jours... ce qui n'a pas forcément fait sortir les ours de leur tanière. Ce farceur sur son canot gonflable a décidé de flotter dans les rues dans un costume d'ours polaire.

À LIRE LUNDI

Pierre-F. Côté, persona designata

Pierre-F. Côté, gardien du bon fonctionnement du système électoral, est éminemment fier de son titre, l'un des plus rares qui soient au Québec: *persona designata*. Il est, littéralement, la «personne désignée», le mandataire de l'Assemblée nationale — non pas du gouvernement ou de l'exécutif — pour tout ce qui a trait aux élections et aux référendums. C'est le premier ministre René Lévesque qui, au moment de la grande réforme électorale du printemps 1978, l'avait invité à occuper cette fonction. Il a été choisi à l'unanimité par l'Assemblée nationale, que ne lui a jamais retiré sa confiance, tout en le critiquant à l'occasion pour des initiatives ou des déclarations prêtant à controverse. Pierre-F. Côté se raconte lundi dans «L'Entrevue».



RECTIFICATIF

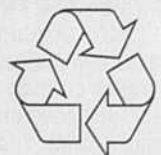
Championnat du paraski en mars

Le Championnat canadien du paraski 1997, qui réunira des concurrents du Canada et des États-Unis, se tiendra à Mont-Tremblant les 29, 30 et 31 mars prochains, et non ce week-end comme nous l'annoncions dans notre édition d'hier. Nos excuses. Renseignements: (514) 270-8083.

EN BREF

Rock refuse de payer

Fredericton (PC) — Le ministre fédéral de la Justice, Allan Rock, refuse de verser les 77 millions que lui réclame son homologue québécois, Paul Bégin, pour le financement du programme sur les jeunes contrevenants. «Le Québec aurait sûrement grand besoin de ces 77 millions, mais les fonds dont nous disposons sont limités. J'aimerais avoir plus d'argent, mais ce n'est pas le cas», a dit le ministre Rock, hier, dans le cadre d'une réunion des ministres de la Justice du Canada sur la question des jeunes contrevenants. Le gouvernement du Québec réclame d'être remboursé pour les dépassements de frais qu'il a dû assumer pour l'application de la loi fédérale sur les jeunes contrevenants.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Sur Internet devoir@cam.org
Agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)
Version internet (514) 278-6060
1-800-563-5665

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Un médecin comme témoin à charge contre l'armée

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Un médecin de l'armée qui affirme que des soldats canadiens ont commis un meurtre en Somalie en 1993 sera finalement appelé à témoigner devant la commission d'enquête chargée de faire la lumière sur cet incident.

La commission a également convoqué un membre de la police militaire qui soutient que des officiers supérieurs ont nui à son enquête.

Il n'avait pas été prévu que les deux hommes témoignent devant la commission. Mais le juge Gilles Létourneau, qui préside l'enquête, a déclaré hier qu'ils seraient convoqués à compter du 10 mars parce que plusieurs parties concernées désirent les interroger.

Le major Barry Armstrong est le chirurgien qui a affirmé que la fusillade du 4 mars 1993 était un meurtre; ses allégations ont in-

cité le gouvernement à mettre sur pied la commission d'enquête sur la Somalie.

Ces derniers mois, ses allégations ont été partie intégrante des audiences. Un des procureurs a dit qu'il était comme une ombre planant au-dessus de la commission d'enquête.

L'ombre du major Vince Buonamici, de la police militaire, est aussi très présente à la commission. Ses allégations selon lesquelles il y aurait eu de l'ingérence et des tentatives pour étouffer l'affaire ont également été évoquées.

L'enquête a été ajournée pendant une semaine pour que la commission puisse préparer les dernières journées d'audiences et s'occuper des batailles juridiques qui risquent de l'étouffer.

Les avocats du brigadier général Ernie Beno et des colonels Serge Labbé et Carol Mathieu ont tous présenté des requêtes pour mettre fin à l'enquête, ou tout au

moins pour censurer son rapport final. Tous trois soutiennent que l'enquête n'est pas équitable parce qu'elle leur impose des limites sur le choix des témoins qu'ils peuvent appeler en défense.

La commission a elle-même interjeté appel à la suite d'une décision rendue la semaine dernière par un juge de la Cour fédérale. Ce jugement reprochait au juge Létourneau de faire preuve de partialité envers le brigadier général Ernie Beno et interdisait au président de participer aux décisions le concernant.

La Cour fédérale entendra la requête pour infirmer ce jugement les 25 et 26 mars, à peine quelques jours avant que la commission ne mette un terme à ses audiences.

Si la Cour fédérale décide de s'en mêler, l'enquête et son rapport pourraient se retrouver dans un vide juridique pendant plusieurs mois ou même plusieurs années.

CANADA Trois questions soumises à la cour

SUITE DE LA PAGE 1

ment il pourrait s'adapter à un changement semblable. Il ne fait qu'expliquer qu'une province ne peut unilatéralement changer ses pouvoirs ou son statut dans la fédération puisque tous les autres membres en seraient affectés.

Le mémoire refuse d'indiquer s'il faudrait alors l'appui de toutes les provinces ou d'une majorité d'entre elles. Ottawa demande même à la cour d'ignorer cet aspect puisqu'il ne fait l'objet d'aucune question, ce qui signifie que les provinces n'auraient pas l'occasion de donner leur avis.

Interrogé sur le silence d'Ottawa à cet égard, le ministre de la Justice Allan Rock a tout simplement dit que ce serait «prématuré» d'en débattre maintenant tout comme il est trop tôt pour établir les règles claires que son gouvernement a toujours dit vouloir exiger avant de reconnaître un résultat référendaire.

Le renvoi, amorcé en septembre dernier, tente d'élucider trois questions soumises à la cour par le gouvernement fédéral, à savoir si le Québec peut faire unilatéralement l'indépendance en vertu du droit canadien ou encore du droit international et, en cas de conflit entre les deux systèmes juridiques, déterminer lequel a préséance. Le gouvernement répond évidem-

ment par la négative aux deux premières questions et donne primauté au droit canadien.

Le document fédéral s'attaque avec vigueur aux arguments du gouvernement péquiste qui a toujours soutenu que le Québec avait le droit de faire sécession en vertu du droit international. Il invoquait pour ce faire le droit à l'autodétermination et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Déterminé à contrer ce point de vue, Ottawa a sollicité l'avis de deux éminents juristes étrangers. Selon James Crawford, de l'université Cambridge, et Luzius Wildhaber, de la Cour européenne des droits de l'homme, le droit international n'entérine pas un droit à la sécession unilatérale, sauf en contexte colonial ou lorsque les droits fondamentaux d'un groupe sont brimés. Il reconnaît plutôt un droit à l'autodétermination exercé dans le respect du principe de l'intégrité territoriale des États.

Contrairement aux dirigeants péquistes, les deux auteurs et le gouvernement fédéral soutiennent que les États et les Nations unies sont extrêmement réticents à reconnaître un nouvel État qui s'est détaché unilatéralement d'un pays démocratique. Depuis la dernière guerre, seul le Bangladesh a connu cette situation et encore là, répète-t-on, il a fallu l'intervention militaire de l'In-

de pour vaincre le Pakistan.

Un nouvel État peut voir le jour et être reconnu par la communauté internationale mais à la condition, note-t-on, d'avoir obtenu l'accord de l'État existant.

Qu'advient-il alors du droit démocratique d'un peuple de décider de son avenir? M. Rock, comme son collègue aux Affaires intergouvernementales Stéphane Dion, ont répété hier qu'il n'était pas question de retenir un peuple contre sa volonté. Cependant, note le mémoire, un référendum n'est pas un mécanisme formel d'amendement constitutionnel au Canada. De plus, a souligné M. Rock hier, «la démocratie englobe les institutions démocratiques, y compris les cours et la Constitution».

Les libéraux fédéraux sont persuadés que la décision de la cour clarifiera les enjeux et fera voir aux Québécois que les souverainistes veulent les entraîner sur une voie illégale et par conséquent dangereuse. Selon M. Dion, le scénario souverainiste provoquerait une collision entre la règle de droit et la légitimité démocratique.

«Il y aura un choc de légitimités si on essaie de faire une chose pareille dans l'illégalité, parce qu'il y aurait un grand nombre de Québécois qui diraient "on n'est pas d'accord". La clé de la chose, c'est que quand on est en désaccord sur le fond, il faut plus que jamais, en démocratie, qu'on s'entende sur le

processus qui nous permettra de régler notre désaccord de fond», a-t-il confié au Devoir.

Il reconnaît que cette question n'est pas réglée. «Ne jouons pas à l'autruche, il n'y a pas d'accord sur le processus. Il y a un désaccord profond. Et ce genre de problème nous aurait sauté en pleine face après un OUI la dernière fois», a-t-il souligné, d'où son insistance sur la nécessité de s'entendre avant le prochain référendum.

«Il faut clarifier ces choses-là maintenant, dans le calme, et la première étape c'est de savoir si le gouvernement du Québec, oui ou non, a raison de dire qu'il peut faire une déclaration unilatérale d'indépendance sur la base du droit international», a-t-il ajouté.

MM. Rock et M. Dion ne croient pas que la position fédérale ait l'effet inverse et incite les gens à voter OUI pour enfin obtenir la ronde constitutionnelle qu'ils attendent encore.

Quinze intervenants, dont deux provinces, devront maintenant répondre aux arguments du fédéral. Québec, de son côté, a refusé de participer à cette affaire, ce qui pourrait forcer la cour à nommer un avocat pour représenter son point de vue. Il faudra encore quelques mois pour que toutes les questions de procédure soient résolues. Du côté des avocats fédéraux, on prévoit que cette cause sera entendue l'automne prochain.

NÉGOCIATIONS Avertissement

SUITE DE LA PAGE 1

Quoi qu'il en soit, la prochaine offre gouvernementale ira à la rencontre des syndicats en améliorant l'offre de la semaine dernière, qui prévoyait l'abolition de 15 000 postes dans le secteur public (plus de 7000 à la santé, 5000 à l'éducation et près de 3000 dans la fonction publique).

La proposition exigeait toutefois une réouverture des conventions collectives, ce à quoi les syndicats ont opposé une fin de non-recevoir catégorique. La proposition syndicale de jeudi comportait toutefois une certaine ouverture sur cette question en parlant de «la mise en application des mécanismes actuellement prévus aux conventions collectives».

C'est trop peu, selon le premier ministre, qui compte rencontrer les six dirigeants syndicaux dès le dépôt de la proposition gouvernementale. En outre, le gouvernement aimerait que les représentants des syndiqués du secteur public présentent eux aussi lors des négociations une liste d'«assouplissements» aux conventions collectives qu'ils seraient prêts à considérer afin de permettre aux négociations d'avancer et de se conclure positivement avant le 7 mars.

Hier en matinée, le président du Conseil du trésor, Jacques Léonard, a indiqué que la proposition syndicale coûterait 300 mil-

lions de plus au trésor québécois que celle du gouvernement. Il a ajouté qu'au maximum, les discussions patronales-syndicales pourraient s'échelonner sur quelques jours de plus, une fin de semaine, pour permettre d'en arriver à une solution négociée. Après quoi, la menace d'une loi spéciale se ferait de plus en plus probable en raison des échéanciers budgétaires du gouvernement.

La CEQ, la FIQ et la CSN ont mis en garde M. Bouchard au sujet d'une loi spéciale. «Le gouvernement, s'il fait un choix comme celui-là, il va l'assumer politiquement aussi. Il y en a d'autres qui ont sauté pour moins que ça», a lancé Mme Skeene, une syndicaliste pourtant modérée.

Mme Pagé, de la CEQ, va dans le même sens: «Si c'est vraiment cette approche que le gouvernement est en train de développer, il va sacrifier beaucoup de choses à son objectif budgétaire: il va sacrifier la motivation des grands réseaux, il va sacrifier la mobilisation dans les réformes, il va sacrifier la qualité des services. Il y aurait un coût social et politique très important à ça».

La vice-présidente de la CSN responsable du secteur public, Claudette Carbonneau, lance un avertissement semblable. «Le prix politique à payer serait très élevé si le Parti québécois décidait de frapper les

employés du secteur public comme il l'a fait en 1982.»

Ce à quoi Lucien Bouchard a rétorqué: «Pas un gouvernement responsable ne pourrait s'engager à ne pas déposer de loi spéciale.» Le premier ministre soutient que tous les députés du PQ partagent ce sens de la «responsabilité» et il a ajouté que son gouvernement allait déployer tous les efforts nécessaires afin d'éviter ce cul-de-sac. Mais, a-t-il souligné, les 800 millions recherchés par le ministre des Finances, Bernard Landry, représentent une «nécessité absolue».

M. Landry a expliqué de son côté que la tragédie de 1982 est survenue parce que le gouvernement Lévesque n'avait pas voulu «rouvrir» les conventions collectives. Le président du Conseil du trésor, Jacques Léonard, a soutenu ses collègues, déplorant le fait que les syndicats ne font pas mention, dans leurs propositions, des 800 millions que recherche le gouvernement avec les mises à la retraite et les départs assistés.

Selon M. Léonard, le problème des propositions syndicales demeure l'absence d'obligation de résultat, c'est-à-dire, entre autres, une cible de 10, 15 ou 20 abolitions de poste.

Avec PC

GIRARD Reconnaissance internationale

SUITE DE LA PAGE 1

Dernièrement à Montréal, ça bourdonnait ferme sur le plateau de tournage. Girard tournait la partie contemporaine du film. Une scène d'encan où le violon est vendu aux enchères. Avec Colm Feore (l'interprète de Glenn Gould) en commissaire-priseur, aux côtés de Monique Mercure, Rémy Girard, David La Haye, Dorothea Berryman, équipe et figurants confondus, il y avait bien 250 personnes sur ce plateau. François Girard voit le film comme un défi, une excitation perpétuelle.

Place à l'histoire d'un luthier — fictif — de Crémone, compétiteur en 1681 de Stadi-vari, qui vint son violon avec le sang de son épouse morte en couche. A Vienne, l'instrument obtiendra entre les mains d'un jeune prodige et de son maître français; en Angleterre, entre celles d'un virtuose décadent et de sa maîtresse; à Shanghai, entre celles d'un vieux Chinois et d'une institutrice extirpée des griffes de la Révolution culturelle, avant de finir à l'encan montréalais. «Ce sera un film sobre, assez réaliste, pas tellement découpé, apparaissant plutôt comme une série de tableaux.»

Aux États-Unis, un budget de 12 millions

(9,5 millions \$ US), ça n'équivaut à rien du tout, surtout pour un film avec reconstitutions en costumes. Et New Line, qui en a acheté les droits internationaux (en dehors du Canada), trouvait ça bien maigrelet. Mais le jeune cinéaste, épaulé par son équipe montréalaise, rappelle que le Québec a une tradition de débrouillardise au cinéma, l'habitude de faire plus avec moins. Alors, on s'arrange.

New Line désirait un film tout en anglais. Girard a tenu son bout et gagné son pari des cinq langues. Il fut aussi question de tourner les parties étrangères en studio. François opta pour l'authenticité. Le fragment qui se déroule à Crémone au XVII^e siècle sera tourné à Crémone, la partie autrichienne des lendemains de la Révolution française à Vienne, le volet anglais de la fin du XIX^e siècle à Oxford, le pan chinois sur fond de Révolution culturelle à Shanghai. Va pour les lieux mêmes de l'action. Pour Girard, le défi du film en cinq fragments fut de trouver et de maintenir une ligne directrice. Des personnages feront le lien entre les volets. Le narrateur du passé regardera vers le futur, celui du futur vers le passé. Et puis le cinéaste a l'habitude du film en fragments. Il y a du Glenn Gould dans son violon.

Ces 32 films sur Glenn Gould, regards prismatiques sur le virtuose canadien, ont tout simplement changé la vie de François Girard: rayonnement universel, succès critique unanime. Toutes sortes d'offres ont suivi, venant des quatre coins de la boule, et un lot de scénarios qui ne lui plaisaient pas. Il a alors entrepris d'écrire le sien avec l'aide de Don McKellar, son scénariste dans les 32 films brefs. L'idée du violon germa en 1994, sur fond de festival de Berlin.

La reconnaissance internationale, ça aide à l'heure de trouver le financement planétaire pour le prochain long métrage. Ça aide aussi à convaincre Channel 4 de coproduire pour l'Angleterre, et Mikado Film pour la partie italienne. Comme à persuader Shanghai Film Studio de fournir ses studios pour la partie chinoise. L'an prochain, si tout va bien, quand le film sortira (à temps pour Cannes?), François aura passé quatre années en compagnie du violon. Se multipliant à faire les recherches pour la véracité historique, à rencontrer les acteurs après que les directeurs de distribution ont débarrassé le terrain, sautant de Montréal à Shanghai, de Vienne à Crémone, avec interprètes au besoin, dirigeant des repérages dans les trois continents. Il

part la semaine prochaine pour l'Europe, tournera là-bas au printemps, dès la fin juin, s'envolera pour la Chine. A l'automne, quand viendra le temps de monter le film, François Girard sera aux prises avec Cédric Rex de Stravinski, l'opéra qu'il dirigera à la Canadian Opera Co. de Toronto. Il apportera sa table de montage dans la Ville reine. Occupé, le jeune homme.

Internationaliste, mais avec des racines ici, un peu comme Lepage. Il aime travailler avec son équipe maison, retrouver collaborateurs et techniciens d'un film à l'autre: le scénariste Don McKellar, mais aussi Alain Dostie à la caméra, le producteur Niv Fichman, l'acteur Colm Feore, bien d'autres se retrouvent sur le violon après avoir travaillé aux 32 films brefs.

François Girard dit faire les films qu'il aime, sans trop présumer de leur sort. Mais côté distribution française, il ne se fait pas d'illusions, estime ses chances meilleures d'être bien reçu là-bas pour un film en cinq langues. «Mes entrées sur Paris furent dix fois meilleures avec Glenn Gould parce que le film était en anglais, estime-t-il. En France, le film d'un Québécois tourné en français paraît suspect. Il y a de ces injustices!»